



RÉMILIEN 2023

Bulletin Municipal



Sommaire

Le Maire et le Conseil Municipal remercient toutes les personnes ayant contribué à la réalisation du Rémilien, les auteurs d'articles, les élus, le comité de rédaction, le secrétariat et les photographes.

LA VIE MUNICIPALE

Mot du Maire.....	3
Le Conseil Municipal.....	8
Le Personnel Communal.....	9
Les Commissions.....	10

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

La Vie Associative et Sportive.....	18
Autres associations intervenant sur la commune.....	28
Union Commerciale et Artisanale.....	29
Vie Culturelle.....	30

LA VIE SCOLAIRE.....

CIVISME ET ENVIRONNEMENT.....

MA PASSION : MON PROJET.....

SÉCURITÉ.....

LA VIE PRATIQUE.....

SAINT RÉMY : AUTREFOIS.....

LA VIE ÉCONOMIQUE.....

LA VIE COMMUNALE.....

ÉTAT CIVIL.....

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....

Mairie

55 Route de La Lauzière - 73660 St Rémy de Maurienne
04 79 83 13 70 - stremairie@wanadoo.fr
www.saintremydemaurienne.com

Lundi et mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Mardi et jeudi : 9h à 12h. Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Bulletin Municipal - Édition 2023 - 650 exemplaires

Crédits Photos : Mairie – Bastien Taugis

Agence Postale Communale

04 79 83 15 63 – Réservation des salles communales
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30

Lundi et mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h30.

Samedi : 9h à 11h30 (*départ courrier : 10h*)

Bibliothèque

A côté de l'Agence Postale Communale

Mardi : 8h30 à 10h30 et mercredi : 13h30 à 15h.

Écrivain public

Agence Postale Communale

Correspondant défense

Renseignements concernant les carrières militaires

BALANSARD François : 07 85 04 38 22

Numéros Utiles

Dr VINCKE Emmanuelle : www.doctolib.fr - 04 79 05 13 77

Secrétariat : permanence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Cabinet d'infirmiers : lundi à vendredi - 8h à 8h30 - 04 79 59 43 56

Psychologue : *sur rendez-vous du lundi au vendredi*

Virginie BACONNET-DUFOUR – 06 79 87 94 63

Maison médicale : 15 ou 04 79 20 60 20 (*à côté hôpital St Jean*)

Le soir à partir de 20. Le Week-end à partir du samedi 12h.

Les jours fériés à partir de 9h.

Office de Tourisme Au Pied des Cols Territoire de La Chambre :

www.tourisme-la-chambre.fr – 04 79 56 33 58

Dépannage GAZ de France : 24h/24. 0810 314 314

Dépannage EDF : 24h/24. 0810 333 073

SAMU : 24h/24 – 7j/7 – 15

Police : 24h/24 – 7j/7 – 17

Sapeurs Pompiers : 24h/24 – 7j/7 – 18

Appel Urgence Européen : 24h/24 – 7j/7 – 112

Centre anti-poison : 24h/24 – 7j/7 – 04 72 11 69 11

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique
250 Route de La Combe - 73660 Saint Rémy de Maurienne
Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire



Cette municipalité arrive à mi-mandat, elle a connu et connaît encore une crise sociale (gilets jaunes), une crise sanitaire (COVID), une guerre aux portes de l'Europe, une crise énergétique et désormais une crise économique (inflation) sur fond de catastrophes naturelles. La question est : quelle crise nous attend en 2023 ? La sécheresse peut-être...

Nous pourrions extrapoler longuement sur notre avenir mais qui aurait pu prévoir il y a 4 ans cet enchaînement de phénomènes quasi-mondiaux. Je vous propose donc de rester pragmatique et de parler d'un périmètre que nous maîtrisons mieux : notre commune.

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée toute particulière pour nos 13 défunts et leur famille. A chaque fois c'est une grande tristesse car dans un petit village comme le nôtre, nous les avons forcément croisés un jour ou l'autre. Félicitations aux 8 couples qui se sont unis cette année. C'est un retour en force de cette cérémonie qui procure de beaux moments de partages. Enfin, ils sont arrivés parmi nous en pleine forme, ces 7 nouveaux nés font la joie de leurs parents.

Notre commune a connu cette année une recrudescence d'activités grâce au dynamisme des nombreuses associations et de belles manifestations populaires, des festivités du 14 juillet, au marché de Noël, en passant par la course nationale du « Dernier Homme Debout ». Bravo à tous ces forçats de l'animation et du bénévolat.

Comme chaque année, je tiens à vous faire suivre notre « feuille de route » initiée la 1^{ère} année de mandat et qui subit, à travers le temps, d'incontournables modifications.

Malgré tout, notre leitmotiv est de coller le plus possible à nos engagements et de faire aboutir un maximum de projets d'ici 2026.

Mais avant tout, je tiens à être transparent, en avant première, d'une augmentation incontournable de la Taxe Foncière :

La taxe foncière sur les propriétés non bâties et sur les propriétés bâties est un impôt local dont le produit est perçu par les communes et communautés de communes. L'avis d'imposition correspondant intègre également la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, perçues par les communautés de communes.

Pour déterminer le montant de ces taxes, l'Etat applique des taux votés par les bénéficiaires à une base, appelée valeur locative, dont le niveau est réévalué chaque année en fonction, notamment de l'inflation.

Pour l'année 2023, la taxe foncière va subir une hausse de 7,1%. Aussi, même si la municipalité de Saint Rémy a décidé de ne pas réviser ses taux, le montant de votre impôt augmentera de façon significative du à cette valeur locative décidée par l'Etat.

Revenons à nos projets :

Projets ajoutés :

- Voie verte portée par la Région-Projet 2024.
- Confortement d'une partie de la route de Biomont.

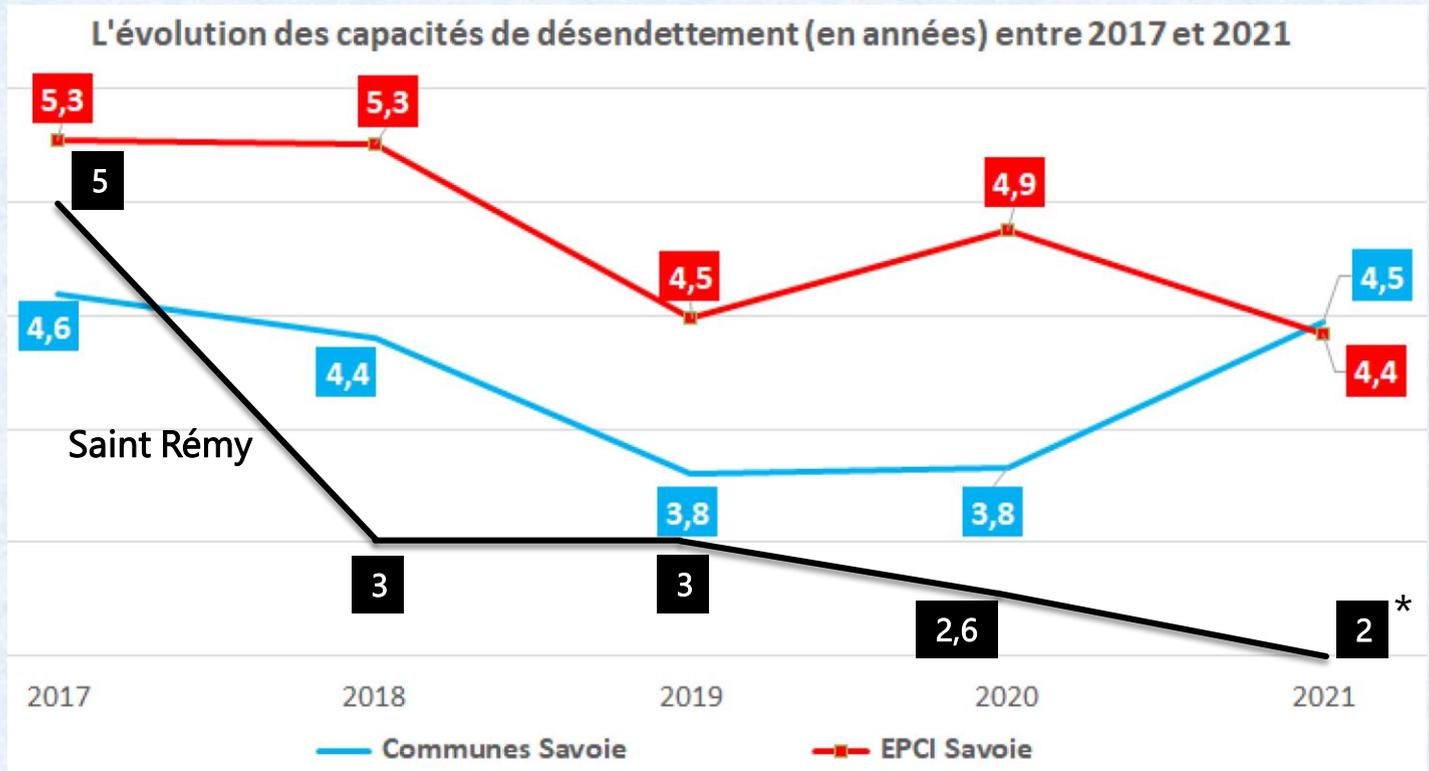
Projets abandonnés ou repoussés :

- Curage des lagunes : déjà cité en 2022. Il n'y a toujours pas de solution, depuis la crise sanitaire, pour l'extraction et le traitement des boues.
- Réfection de la voirie communale : les travaux doivent être réalisés en même temps que l'enfouissement des réseaux aériens. C'est un énorme chantier à provisionner et à réaliser dans 3 ou 4 ans.

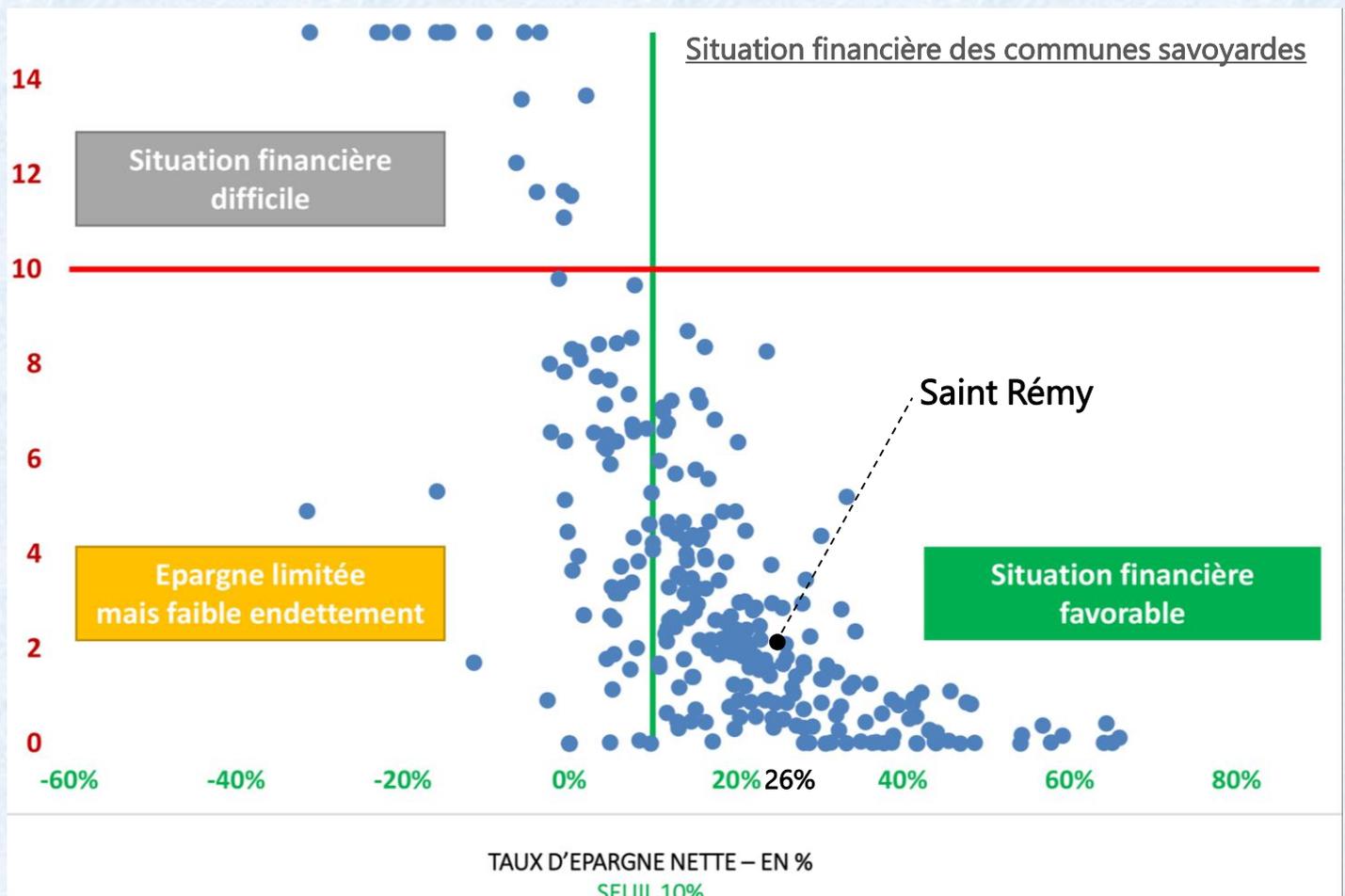
Mot du Maire

La capacité de désendettement des communes et EPCI en Savoie

Capacité de désendettement : nombre d'années qu'il faut à la collectivité pour rembourser tout son stock de dette si elle y consacre toute son épargne brute de fonctionnement. Elle doit se situer en dessous de 10-12 ans.



*Ce désendettement va nous permettre, au cours des prochaines années, de réaliser les projets envisagés.



*Notre commune est confortablement installée dans le cadre « Situation financière favorable ».

Mot du Maire

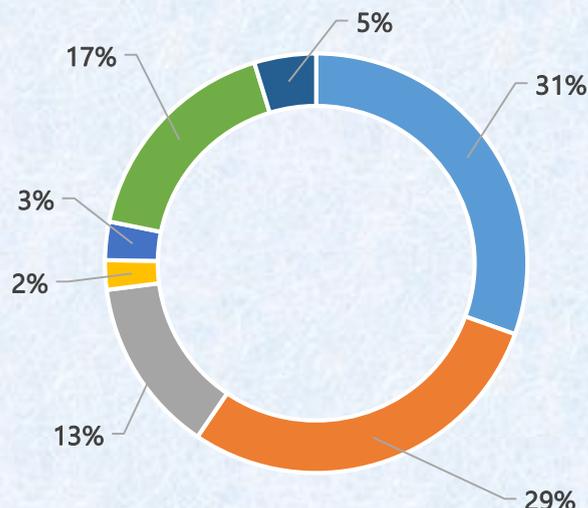
Situation financière

FONCTIONNEMENT

Dépenses en euros :

■ Charges à caractère général	484 777,82 €
■ Charges de personnel	460 959,89 €
■ Autres charges de gestion courante	214 077,18 €
■ Charges financières	36 074,09 €
■ Charges exceptionnelles	46 960,40 €
■ Opérations d'ordre	271 540,54 €
■ Atténuations de produits (FPIC)	75 179,00 €

Total dépenses : 1 589 568,92 €

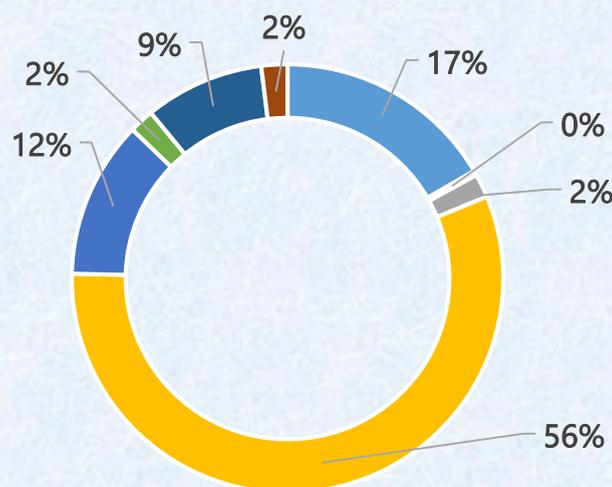


Recettes en euros :

■ Résultat de fonctionnement 2021 reporté	386 977,94 €
■ Atténuations de charges	7 908,13 €
■ Produits des services	41 425,52 €
■ Impôts et taxes	1 316 932,80 €
■ Dotations et participations	276 259,09 €
■ Autres produits de gestion courante	42 989,13 €
■ Produits exceptionnels	208 565,28 €
■ Opérations d'ordre	45 385,37 €

Total recettes : 2 326 443,26 €

Excédent de clôture en fonctionnement : 736 874,34 €



INVESTISSEMENT

Dépenses en euros :

■ Opérations d'ordre	45 385,37 €
■ Remboursement d'emprunts	119 802,66 €
■ Opérations d'investissement	396 322,85 €

Total dépenses : 561 510,88 €

Recettes en euros :

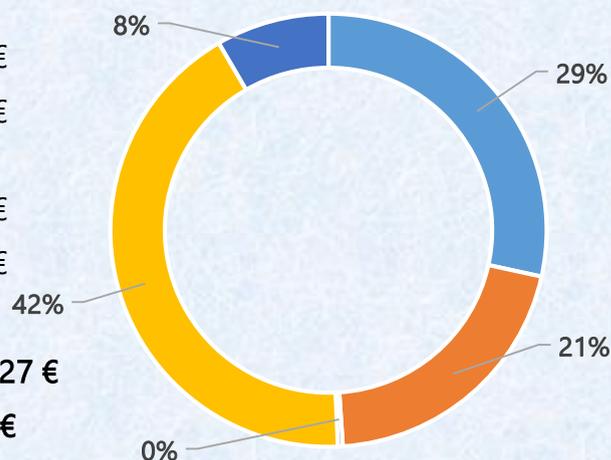
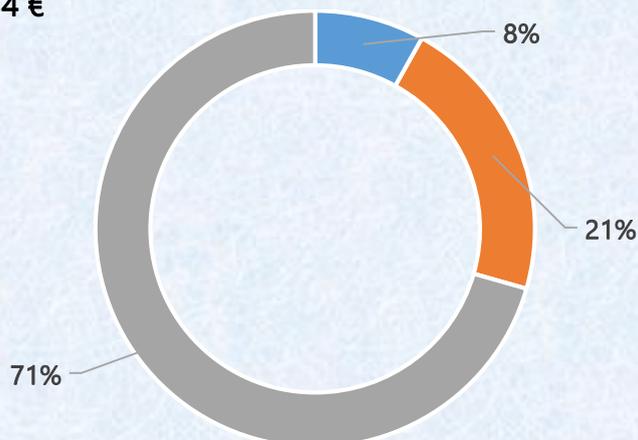
■ Résultat d'investissement 2021 reporté	376 291,47 €
■ Opérations d'ordre	271 540,54 €
■ Opérations patrimoniales	4 728,00 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	559 795,14 €
■ Subventions d'investissement	110 944,00 €

Total recettes : 1 323 299,15 €

Excédent de clôture en investissement : 761 788,27 €

Reste à réaliser en investissement : 18 714,90 €

Résultat global 2022 : 1 479 947,71 €



Mot du Maire

Budget annexe eau / assainissement

	RECETTES	DEPENSES
Montant en €	172 303	260 064
Déficit compensé par le budget communal	87 761	
Total	260 064	260 064

Comme l'an passé, dans le but essentiel de réduire notre déficit et de nous rapprocher des tarifs en vigueur à l'intérieur de notre communauté de communes d'ici 2026, nous faisons progresser le prix du m³ à hauteur de l'inflation 2022 soit : 5.2 %, soit pour la consommation moyenne d'un ménage (environ 120 m³) une augmentation de 10 € en 2023.

Malgré cette évolution, notre commune reste à un niveau beaucoup plus bas que la moyenne française des communes de 1000 à 3500 habitants.

Le tarif pour Saint Rémy de Maurienne est de 1.695 €/m³ en Eau et Assainissement collectif, la moyenne française étant de 4.53 €/m³.

Bien Vivre Ensemble

MES BONNES RESOLUTIONS POUR 2023 :

C'est une expression qui traverse le temps. Qui parmi nous n'a pas annoncé ou pensé mettre en place des résolutions en débutant une nouvelle année ? Souvent peine perdue car la routine revient au grand galop mais c'est malgré tout un exercice qui nous permet de mettre le doigt sur ce que nous voudrions changer dans le déroulement de notre vie. Donc ce que je souhaiterais cette année, pour notre commune, c'est lui donner encore plus d'éclat et de propreté.

Quatre pistes de bonnes résolutions sont envisagées :

- Rester vigilants sur la liberté de circulation et demander à chaque propriétaire de surveiller et entretenir les végétaux mitoyens avec la voie publique : à partir de début juin, la commune se réserve le droit de broyer, sans information préalable, les obstacles débordant au-dessus du goudron.
- Pour faciliter ce premier point, la commune va ouvrir un espace de stockage des déchets verts (ZI en face du lac de la Bessée). Il vous permettra de vous débarrasser de ces déchets et à ceux qui le souhaitent, profiter une à deux fois par an, d'une distribution de compost et de broyat.
- La propreté des espaces publics, trottoirs, chemins, infrastructures de loisirs est souvent l'image que l'on garde des lieux que l'on découvre et traverse. La commune a mis en place plusieurs distributeurs de sacs « ramasse-crottes ». Nous invitons les propriétaires de ces « braves toutous » à ne plus laisser derrière eux, les déjections canines qui ont des effets insoupçonnés sur notre environnement.
- Encore beaucoup trop de ferrailles, d'épaves, de containers...polluant nos sols et notre espace visuel, en priorité dans les zones agricoles et naturelles. Une démarche auprès de chaque propriétaire et un accompagnement sont envisagées pour trouver une solution au bien-être de la collectivité.



« Il fait bon vivre à Saint Rémy », ce sont des mots que j'entends souvent de la part des nouveaux comme des plus anciens habitants. Malgré tout dans cette rubrique « Bien vivre ensemble » je vous demande chaque année de faire des efforts. Des efforts qui ne sortent pas de mon imagination, mais qui sont une synthèse de toutes les observations qui nous sont faites à la mairie.

Nous retenons celles qui peuvent bonifier la vie en communauté et qui sont à notre portée. Je reprends donc inlassablement cette citation « la liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

Je vous souhaite donc de mieux vivre cette année 2023 et de prendre bien soin de vous.

Le Conseil Municipal

MONDET Bertrand
Maire
Conseiller Communautaire



ROL Yves
1^{er} Adjoint
Commission Forêt
Agriculture Déneigement



CORVAL Corinne
2^{ème} Adjointe
Commission vie sociale
Commission vie associative
Conseillère Communautaire



BALANSARD François
3^{ème} Adjoint
Commission appel offre



CORTESE Marie Andrée
4^{ème} Adjointe
Commission Finances



RANCUREL Marie France
Conseillère Municipale déléguée
Commission Urbanisme
Commission Communication
Conseillère communautaire



BORONAT Virginie
Conseillère Municipale déléguée.
Commission École, Jeunesse



MARTINATO Jean-Marc
Conseiller Municipal délégué



PERREAU Sébastien
Conseiller Municipal
Commission Travaux



ROCHETTE Christian
Conseiller Municipal
Vice-Président Commission
économique 4C



NEYROUD Aurélie
Conseillère Municipale



PELLISSIER Mathieu
Conseiller Municipal

Réunion tous les lundis matins. Conseil Municipal tous les 2 mois.

Délégués aux syndicats extérieurs :

(SPM : Syndicat du Pays de Maurienne)

- Titulaire : Marie-France RANCUREL.
- Suppléant : Bertrand MONDET.
(commission Transports scolaires)

SIRTOM Maurienne :

- Marie-France RANCUREL.

Espace Belledonne :

- Titulaire : Marie-France RANCUREL.
- Suppléant : Mathieu PELLISSIER.

Communes Forestières de France :

- Titulaire : Yves ROL.
- Suppléant : Jean-Marc MARTINATO.

Le Personnel Communal

Les Services Techniques



Divers travaux réalisés par les services techniques :

- Portail du bâtiment des services techniques.
- Portes du bac à déchets verts.
- Réfection Abri bus Lieu-dit Le Grivolley.
- Pose d'un système de fermeture au captage de Montfrond.
- Pose d'un caillebotis au captage de L'infernet.
- Pose d'une barrière Combe Bazin.



Les Commissions

VIE SOCIALE

Vice-Présidente :
CORVAL Corinne

Membres élus :
BORONAT Virginie
RANCUREL Marie-France
ROCHETTE Christian

Membres extérieurs :
FLIGEAT Andrée
MAGNAT Jacqueline
MELLAN Corinne
PIDOUX Angèle
ROCHETTE Odile
CHAMPEMONT Daniel



L'année 2022 nous a permis de nous retrouver autour du traditionnel repas des seniors de la commune le 5 mars 2022.

Thomasson Traiteur nous a régales tandis que l'animation a été assurée par Marie-Laure Bouvier « Si on chantait ». Les mélomanes ont ainsi pu choisir et entonner leur chant préféré.

Prochain rendez-vous le dimanche 26 mars 2023.

Merci aux membres de la commission vie sociale pour leur implication.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2023.



Aide à Domicile en Milieu Rural.

Résidence Les Charmettes 73130 La
Chambre – 04.79.56.33.01.

Aide aux familles, pour personnes âgées,
handicapées. Portage des repas.
Téléassistance. Soins à domicile



DECLICC – 04.79.56.35.06.

98 Route de la Combe 73130 Saint Etienne de
Cuines

Accompagne les Séniors dans leurs
démarches, pour mener à bien leur projets
d'aménagement, recherches de financement...

CLIC

Centre Local d'Information
et de Coordination

Délégation territoriale Maurienne
95 avenue des Clapeys 73300 Saint-
Jean-de-Maurienne – 04.79.64.45.31.

Vous êtes une PERSONNE ÂGÉE, un
aidant familial ou un professionnel le
CLIC peut vous aider.

Information, Conseil, Accompagnement

CPAS

CENTRE POLYVALENT D'ACTION SOCIALE

Le Mont Cuchet 73130 Saint Etienne de Cuines
04.79.44.53.00

Enfant, parent, jeune, adulte, personne âgée ou
handicapée, nous avons tous besoin à un moment
de notre vie, conseils, d'aide ou d'accompagnement
par des professionnels de l'action sociale.

Bien grandir, bien vivre, bien vieillir

Les Commissions

TRAVAUX

Vice-Président :

PERREAU Sébastien

Membres élus :

CORTESE Marie-Andrée

BALANSARD François

ROL Yves

MARTINATO Jean-Marc

- Aménagement base de loisirs réalisation d'un Pumptrack (*parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés*).
 - Coût des travaux 157 000 € HT.



Parcours.



Rampe.



Inauguration le 14 juillet 2022.

Les Commissions

- Changement système alarme et Audit thermique au Groupe scolaire Andrée Mérand.
- Réalisation d'une noue paysagère parking salle Belledonne.
- Démolition d'une grange, lieu-dit la Girard, pour réalisation d'un parking.



- Réfection du filet de protection du hameau de Saint Sulpice.



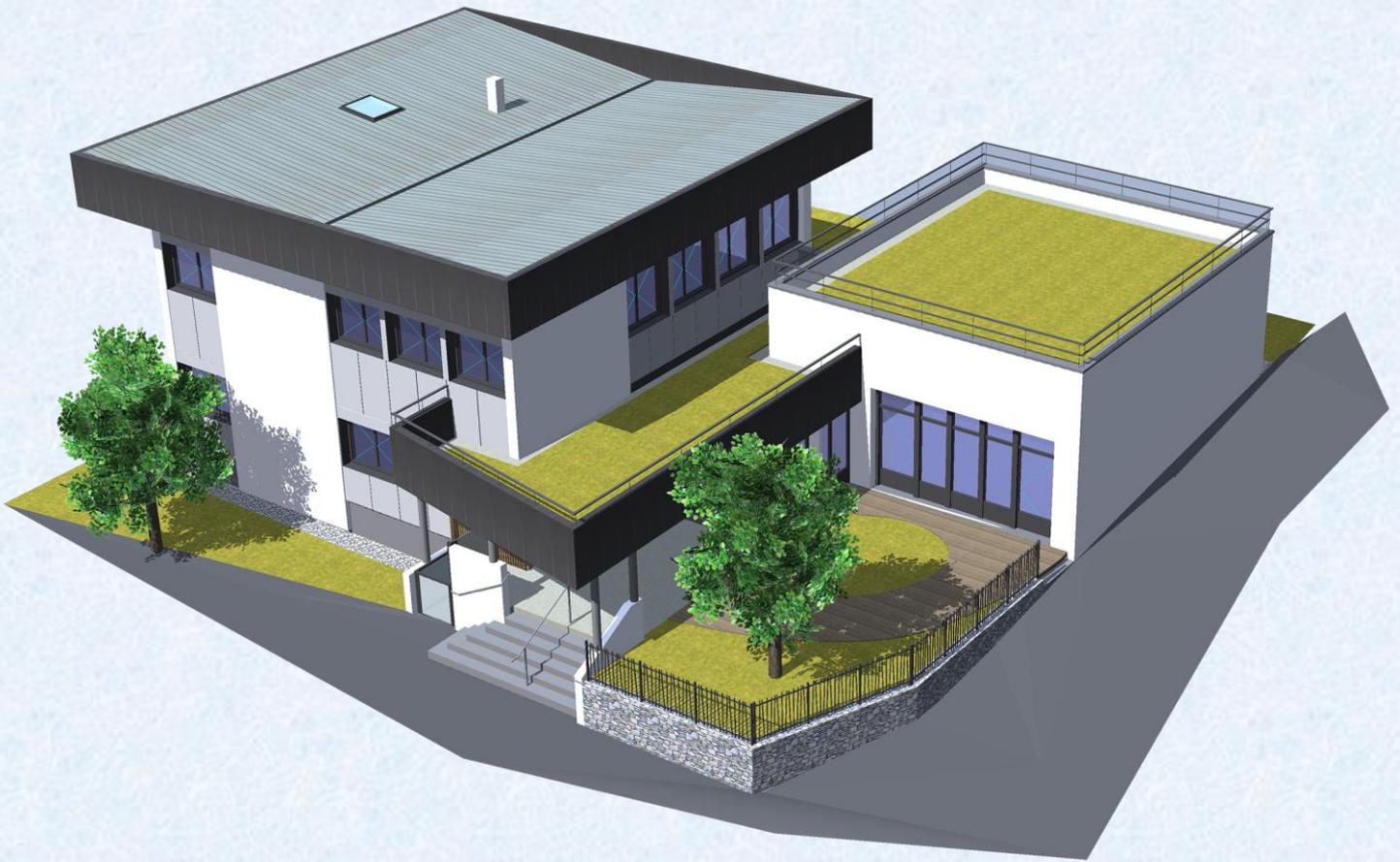
- Construction d'un hangar pour le stockage du sel de déneigement.
 - Coût des travaux 24 900 € HT.
- Réparation canalisation ruisseau de La Lescherette route de Saint Cloud.



Les Commissions

TRAVAUX - PROJETS

- Agrandissement, rénovation énergétique, mise aux normes PMR de la Mairie.



- Zone de loisirs : pose blocs sanitaires et assainissement.
- Rénovation de l'éclairage public en LED.
- Création d'une aire de broyage de végétaux.
- Extension du cimetière.
- Campagne annuelle des voiries communales.
- Déplacement de la piste de l'aérodrome.
- Remplacement de l'abri bus à l'entrée de La Zone Industrielle.
- Réfection zinguerie et chéneaux de la Chapelle Notre Dame Auxiliatrice.
- Travaux de confortement de la route de Biomont.
- Pose de panneaux « Itinéraires de Randonnée ».

Les Commissions

URBANISME

Vice-Président :

RANCUREL Marie-France

Membres élus :

MARTINATO Jean-Marc

BALANSARD François

Vous envisagez des travaux ? En intérieur c'est vous qui voyez bien sûr ! Par contre en extérieur... Certains travaux doivent faire l'objet de demande de permis (de construire ou d'aménager ou de démolir). D'autres font l'objet d'une simple déclaration préalable de travaux (DP). D'autres enfin ne sont soumis ni à permis ni à DP mais doivent simplement respecter les règles locales d'urbanisme (PLU).

Ces formalités sont définies dans le CODE DE L'URBANISME.

Il est recommandé de faire auparavant une demande de certificat d'urbanisme : c'est un document qui renseigne mais qui n'autorise pas mais n'interdit pas non plus. Le certificat d'information donne les règles d'urbanisme sur un terrain. Le certificat opérationnel renseigne sur la faisabilité d'un projet. Ainsi, vous serez à l'abri de surprises.

Bien entendu l'interlocuteur privilégié pour toutes ces démarches est la mairie.

ECOLE - JEUNESSE

Vice-Présidente :

BORONAT Virginie

Membres élus :

NEYROUD Aurélie

APPEL D'OFFRE

Vice-Président :

BALANSARD François

Membres élus :

MARTINATO Jean-Marc

PELLISSIER Mathieu

RANCUREL Marie-France

ROL Yves

Bien que non obligatoire dans les communes de moins de 3 500 habitants, le Conseil Municipal a institué une commission « Appel d'offre », composée de trois membres titulaires et trois membres suppléants. Elle intervient dans la procédure d'attribution des marchés publics. Elle se réunit pour étudier les offres des candidats et émettre un avis d'attribution de marché qui sera entériné par une délibération du Conseil Municipal. Pour cela elle peut s'appuyer sur une analyse établie par un maître d'œuvre. En 2022, elle a statué sur le dossier des travaux du pumtrack et du bowl. En 2023, elle s'occupera des marchés en cours : sanitaires et réseaux de la zone de loisirs, confortement de la route de Biomont, rénovation de l'éclairage public en LED...et à venir comme la rénovation et extension de la mairie, la création d'un parking à La Girard et l'extension du cimetière.

FINANCES

Vice-Présidente :

CORTESE Marie-Andrée

Membres élus :

NEYROUD Aurélie

Compétences :

- Contrôle les questions financières et fiscales.
- Analyse les projets du budget et leurs faisabilités.
- Soumet au conseil municipal l'approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire précédent ainsi que le compte de gestion.

Les Commissions

FORET – AGRICULTURE – DENEIGEMENT

Vice-Président :

ROL Yves

Membres élus :

RANCUREL Marie-France

PERREAU Sébastien

PELLISSIER Mathieu

GESTION DE LA FORET :

Depuis 2020, nous n'avons pas mis sur le marché de coupes de bois, à cause de l'effondrement des cours du bois lié à la crise « scolite » qui a touché l'Allemagne et le nord de la France. A l'automne 2022, nous avons marqué pour 2023, plus que d'habitude pour commencer à rattraper le retard.

Il s'agit donc des parcelles 21-22-23-24 et 25, où nous avons marqué 881 m³ de résineux (épicéas et sapins) et 582 m³ de feuillus. Ces bois seront mis à la vente en 2023.

Pour effectuer le débardage de ces bois, une piste devra être ré-ouverte.

Concernant l'affouage, pour ceux qui ont fini leur lot dans la parcelle 21, il sera organisé une nouvelle distribution d'affouage d'ici l'été 2023.

Ce nouvel affouage pourra se faire dans la parcelle 40 (Grivolley), dans le bas de la 42 (Usine arsenic) ou éventuellement dans le bas de la parcelle 23 (Lescherette).

Pour finir, ce n'est encore qu'un projet mais l'ONF va sans doute acheter un petit câble mat monté sur un tracteur agricole. Si cela se réalise, la commune pourra tester ce système en exploitant une partie du taillis de la parcelle 45. Cet outil permettrait de descendre à 200 mètres et d'éviter les allers retours.

DENEIGEMENT :

Suite à l'achat d'un tracteur équipé d'une étrave et d'une saleuse, la commune est déneigée en partie par les services techniques communaux et le reste par un prestataire privé.

En 2022, la commune a fait construire un abri à sel et gère ainsi l'approvisionnement du sel.

Suite à un appel d'offre, le prestataire retenu est le GAEC « Les Gentianes », avec astreinte tracteur à 5 800 € HT/an et heure de déneigement à 90 € HT, prix bloqués jusqu'à la fin du mandat.

Les services techniques déneigent la partie sud de la commune et le prestataire la partie nord.

La limite entre la partie sud et nord est déterminée par la route de la Fresche.

Zones prioritaires de déneigement :

- Usine Gate.
- Montée de la Tour et des Gorges.
- Hauteurs de la commune, souvent en pente.
- Hameaux : Etalons, Grivolley, Pontet, sans oublier Saint Sulpice.
- Accès : groupe scolaire et pompiers.

En principe, les deux équipes de déneigement sont lancées sur les routes par l'adjoint responsable de cette tâche.

Du 15 novembre au 20 mars, les employés des services techniques, Amélie, Christophe et Philippe sont mobilisés pour le déneigement par des astreintes tournantes : chaque semaine, un agent est d'astreinte le week-end, l'autre, tous les jours (week-end compris), le dernier n'est pas d'astreinte.

Durant la période hivernale, la commune a opté pour un abonnement à METEO FRANCE afin de permettre aux agents des services techniques et à l'adjoint en charge de recevoir des bulletins météo journaliers avec prévisions (pluie, pluie verglaçante, neige, tempête...) sur la commune ; coût de l'abonnement pour 6 mois 1 070 € HT.

Enfin, les services techniques sont équipés d'un petit engin « le carraro » qui permet de déneiger chemins, routes étroites, petites places et trottoirs dans la commune.

Les Commissions

FORET – AGRICULTURE – DENEIGEMENT

BILAN DE SANTE DE LA FORET DE SAINT REMY

Les menaces sur la forêt de Saint Rémy sont dues à la mondialisation et au changement climatique (*La mondialisation favorise la circulation des maladies, y compris celles des arbres*).

La plus visible (mais non la seule) sur la forêt de Saint Rémy est la chalarose du frêne due à un champignon. Les arbres atteints présentent des houppiers au feuillage nécrosé, des rameaux flétris et desséchés et de nombreux « gourmands » desséchés. Le collet peut être nécrosé avec risque de chute de l'arbre (*La menace la plus importante est liée au changement climatique*).



Actuellement, aux alentours de 1000 m d'altitude, la forêt de Saint Rémy ne subit pas de mois de déficit hydrique. Il est probable qu'en 2050 elle devra affronter 2 mois de déficit.

Problème : Le stress engendré par les températures élevées et le manque d'eau peut causer directement la mort de l'arbre ou le développement de maladies (champignons ou insectes) qui peuvent lui être fatales. Le plus menaçant pour notre forêt est le scolyte (typographe), petit coléoptère qui creuse sous l'écorce des Epicéas et peut entraîner leur mort. Le scolyte est un parasite de faiblesse attaquant de préférence des arbres fraîchement abattus, affaiblis ou mutilés.

Avec l'été particulièrement chaud et sec que nous avons eu, les arbres sont stressés et fatigués. Si le printemps est favorable au développement du scolyte (peut-être une génération de plus) une mortalité importante est à craindre cette année...

NB : L'autre nom du scolyte typographe est le bostryche.



Les Commissions

COMMUNICATION

Vice-Présidente :
RANCUREL Marie-France

Membres élus :
CORVAL Corinne
ROCHETTE Christian

« Personne ne lit la feuille du Journal officiel affichée au mur de la mairie.

Si, la chèvre.

Elle se dresse sur ses pattes de derrière, appuie celles de devant au bas de l'affiche, remue ses cornes et sa barbe, et agite la tête de droite et de gauche, comme une vieille dame qui lit.

Sa lecture finie, ce papier sentant bon la colle fraîche, la chèvre le mange.

Tout ne se perd pas dans la commune. »

Jules Renard – La Chèvre

PanneauPocket en chiffres (année 2022):



Actuellement, il y a 353 smartphones ou tablettes qui possèdent Saint-Rémy-de-Maurienne dans leurs favoris. A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 62 % des foyers de la commune. Total sur la période 2022 : 28081 lectures



Site internet de la commune (fréquentation pour l'année 2022 : 7330 visiteurs):



www.saintremydemaurienne.com

Communication des décisions du Conseil Municipal :

1. Convocations : site internet et affichage mairie.
2. Liste des délibérations : site internet, affichage mairie et panneaux de la commune (dans les 8 jours suivant la séance).
3. Délibérations : site internet (dans les 8 jours suivant la séance).
4. Procès-verbal de séance : site internet (dans les 8 jours suivant son arrêt lors de la séance de Conseil Municipal suivante).

Les documents sont également diffusés via l'application « panneau-pocket ».

Les Commissions

VIE ASSOCIATIVE

Vice-Présidente :
CORVAL Corinne

Membres élus :
BALANSARD François
PELLISSIER Mathieu

Notre commune dispose d'un nombre d'associations variées aussi bien sportives que culturelles, pour les jeunes comme pour les plus âgés avec des activités collectives ou individuelles.

Dans les pages qui suivent vous trouverez, comme chaque année, un petit mot de chacune d'entre elle ainsi que les coordonnées des responsables. N'hésitez pas à contacter les présidents pour plus d'informations.

Les associations contribuent à l'animation de la commune et pour valoriser les différentes manifestations, la commune met à disposition plusieurs supports de communication : le site internet de la commune, l'application panneau pocket sur téléphone et le panneau lumineux face à la mairie.

Afin de mobiliser un maximum de participant, il est donc important que les associations transmettent en mairie leurs informations.

La municipalité tient, par ce petit mot, à remercier les bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre leur association. Grâce à eux, les enfants peuvent s'épanouir dans leurs activités en restant sur la commune et les plus âgés rompre leur isolement en partageant des moments de convivialité.

La Vie Associative et Sportive

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Christian AÏLI – 06.82.98.07.88 - christian.aili@hotmail.fr

Le 16 novembre 2022, les Anciens Combattants avec les porte-drapeaux des sections de Saint Rémy de Maurienne et Saint de Jean de Maurienne ont accompagné Serge BRUN sur le chemin de l'Eglise lors de sa sépulture. Un hommage émouvant lui a ensuite été rendu par les drapeaux devant le monument aux morts en compagnie de sa famille, de ses amis, des Rémiliens et de personnes venues nombreuses. Enfin lors de cette reconnaissance, un camarade d'armée a témoigné des moments difficiles vécus ensemble qui ont scellé entre eux une véritable amitié.



Au-delà du cadre des Anciens Combattants, Serge a su tisser des liens d'amitié dans beaucoup d'autres domaines avec un grand nombre de personnes partout où il est passé, comment oublier ? S'il y a un devoir de mémoire pour les conflits, en amitié les souvenirs restent impérissables.

Disparition également, en 2022, de Monsieur Laurent Jean-Marie, Ancien Combattant, sans cérémonie selon la volonté familiale.

La Vie Associative et Sportive

AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

Président : Jacques PERNET : 04.79.83.10.19

Le 20 juillet en présence de Monsieur le Maire, Bertrand Mondet, un pot de l'amitié et du souvenir s'est tenu à la salle Rencontre par les Anciens Combattants d'A.F.N. ; ceci afin de marquer le 60^{ème} anniversaire de la guerre d'Algérie. Pour commémorer cet évènement chacun a reçu un couteau OPINEL dans son étui, manche en olivier et gravé au laser 1962/2022 sur la lame. Ce fut une réunion très sympathique car, depuis quelques temps, ils s'étaient perdus de vue à cause d'un certain COVID. Contents de se retrouver ils ont évoqué leurs souvenirs en commun sous le toit qui les a abrités des dizaines d'années "LA CASBA". Un superbe pot clôturait cette réunion.



AMICALE BOULE CASBA

Président : Roger TREDEZ – 06.31.08.44.33



Les sociétaires de la CASBA étaient réunis au Replat pour fêter la fin de saison d'hiver. Le repas composé de gibier offert par Thérèse, cuisiné par Maryse ainsi que la polenta de Jacques. Un concours de pétanque l'après-midi pour clôturer cette excellente journée.

- Samedi 8 Avril 2023 : 8h challenge L. MONDET 32 S 3/4.
- Lundi 1^{er} Mai 2023 : 8h challenge Maryse et Loulou 16D 4*.
- Samedi 6 Mai 2023 : éliminatoire secteur double 4D à Saint Rémy.

La Vie Associative et Sportive

ARTS & LOISIRS

Président : Daniel MARTINET – 06.85.55.29.43

Comme chaque année (sauf l'année de tous les interdits), le marché de Noël rémilien fut une nouvelle fois un grand succès. Malgré quelques refus pour manque de place, les 31 exposants présents étaient satisfaits en majorité.

Pour nous préparer à cet évènement majeur de notre association nous avons :

- Gouté les grenouilles à l'auberge du boulodrome.
- Voyagé sur le lac de Monteynard et mangé sur le bateau La Mira.
- Subi les cahots du train rouge de La Mure.
- Pique-niqué sous les arbres de l'espace Rencontre.

Malgré les envies de proposer une journée à thème un lundi par mois, la santé quelque peu défaillante du président a freiné ses ambitions. Partie remise pour l'année à venir, avec le désir de mettre en place une sortie montagne hivernale, et un voyage sur 3 jours à l'automne.

Les lundis 14-17h30 : jeu de société et thème à préciser.

Les mardis 16-17h30 : belote coincée ou tarot (une pensée pour l'ami Serge).

Les mercredis horaires à préciser : randonnée.



CLUB DU NOUVEL AGE

Président : Daniel CHAMPEMONT – 06.79.57.00.65



Pour les adhérents du Club du Nouvel Age, ce ne fut pas une année comme les autres. Perturbée par la période Covid et des ennuis de santé pour quelques-uns, l'association a connu une baisse de régime, heureusement compensée par un dévouement constant de ses bénévoles. Ils ont su rester disponibles dans l'organisation et l'animation des activités prévues. Et ils souhaitent à tous une très bonne année 2023.

La Vie Associative et Sportive

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

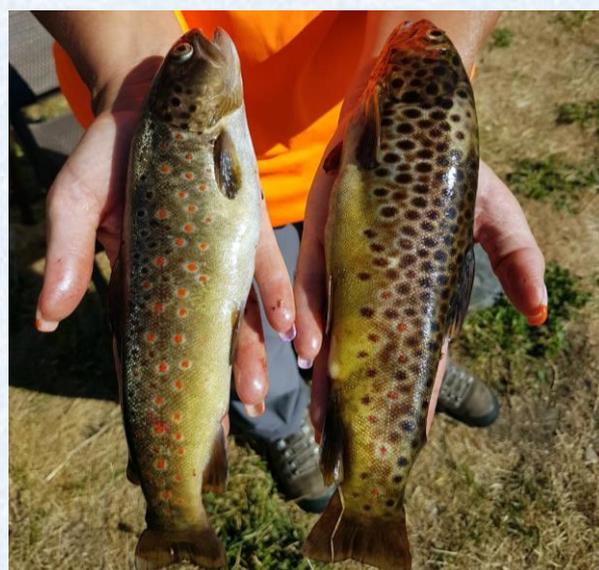
Président : Jean-Luc NARDIN – 06.60.29.10.24

SAINT REMY, une des 22 communes de notre territoire piscicole, c'est : 35 km de cours d'eau impactés par 4 micro-centrales et 8,5 ha de plan d'eau piscicole donc en 2^{ème} catégorie : ouvert toute l'année avec respect des dates d'ouverture/fermeture des espèces.

Un parcours pêche Savoie, les Blachères, fréquenté par 80 sociétaires de notre commune représentant 13% de l'effectif de l'AAPPMA (en hausse de 6% par rapport à 2021).

La préservation du milieu aquatique a occasionné 8 déversements mensuels de truites surdensitaires sur les plans d'eau pour un total de 365 Kgs d'un montant de 2850 Euros ainsi que plusieurs déversements pour un total de 6250 alevins pour un montant de 1450 Euros dont 1500 alevins par hélicoptage sur tête de bassin de La Lescherette.

Le Concours Jeunes a pu avoir lieu le 6 mai avec la participation de la commune et des commerces locaux.



L'entretien des berges de l'étang du stade et de la Bessée a pu être fait avec la participation des services techniques de la commune. Le panneautage des parcours des Blachères a été changé. L'étude de l'aménagement de la partie basse des Blachères est en cours. Plusieurs inventaires piscicoles et suivis biologiques ont été réalisés sur nos ruisseaux ainsi que 7 réunions CA/AG dans les locaux municipaux.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

*Président : Christophe
BONFILS – 06.77.09.46.04*



GREEN MAURIENNE

*Président : Olivier MOLLARD –
06.58.40.76.61*



La Vie Associative et Sportive

3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

Présidente : Michèle MAURICE – 06.61.11.57.40



Et voila le Téléthon 2022 est terminé, l'association 3 communes pour le téléthon à réalisé cette année encore un certain nombre d'activités. Repas de l'amitié, Concours de belote, Lâcher de ballons, La marche St Rémy/La Chapelle, Karaoké, et pour terminer notre repas choucroute (108 convives). Merci à tous !

Nous remercions les municipalités, les employés communaux, les boulangers, les cuisiniers, tous les bénévoles et tous les donateurs.

Vous avez envie de nous rejoindre faites vous connaître auprès de Michèle Maurice.

Nous pensons reverser 6000 Euros à L'AFM Téléthon si toutes les conditions sont requises.

Bonne année 2023, pleine de joie, de santé, et de bonne surprise.

SI ON CHANTAIT

Contact : Marie-Laure BOUVIER – 06.10.75.57.19

Cette association a été créée par Marie-Laure Bouvier dans l'objectif de faire chanter sous forme de veillées d'autrefois, des personnes de tout bord et de tout âge. Elles peuvent ainsi passer des moments conviviaux et enrichissants par les échanges que chacun apporte au cours de ces instants. Nos veillées sont ouvertes à toutes personnes voulant passer un bon moment.

Nous avons organisé une veillée chantée à Ste Marie de Cuines le 23 octobre et à St Rémy le 11 décembre 2022. La Mairie de Saint Rémy nous a sollicité pour animer le repas du CCAS en mars 2022. L'association du Téléthon nous a demandé d'animer le repas qu'elle organisait le 4 novembre 2022. Sur demande, nous intervenons également dans les EHPAD de la Maurienne (7 interventions cette année).

Nous comptons bien, pour 2023, poursuivre nos veillées ou interventions auprès de la population par l'intermédiaire des Mairies et Associations.



Voici une photo de la dernière veillée chantée à Saint Rémy à la salle Rencontre.

La Vie Associative et Sportive

SAPEURS POMPIERS

Président de l'amicale : Bruno JEANNOLIN – 06.75.20.00.47



2023 vient de commencer, l'Amicale des sapeurs-pompiers remercie les Rémilliens pour leur accueil lors de la traditionnelle tournée des calendriers. L'effectif en personnel est toujours en baisse au sein de la section, par manque de personnel la section ne peut plus assurer les manifestations qu'elle a eu fait dans les années passées. Un appel est lancé au recrutement de volontaires pour venir renforcer les effectifs.

Vous voulez donner de votre temps, aider la population, vous voulez rejoindre les effectifs du Centre Opérationnel de Saint Rémy de Maurienne, n'hésitez pas à nous contacter, nous avons besoin de vous.

Adjudant-chef Bruno JEANNOLIN chef du CO - 06 75 20 00 47

SOU DES ECOLES

*Président : Sébastien MARTIN
06.58.29.71.19*



PUISQUE JE PARS, JE SUIS LIBRE

*Présidente : Céline BENARD
07.49.21.65.73*



La Vie Associative et Sportive

LES AILES DE MAURIENNE

Président : Yves LOISEL – 04.79.36.53.80



Malgré une augmentation considérable du prix de l'essence avion, l'aéroclub a pu maintenir son activité grâce aux heures d'instruction. Nous avons eu la satisfaction, cette année, de voir un de nos jeunes pilotes rentrer de 2 années de formation aux Etats-Unis avec une brillante qualification "porte avion" et il va débiter sa formation pilote de chasse pour la Marine Nationale. Deux de nos élèves sont maintenant qualifiés INSTRUCTEURS.

En 2022 notre association a accueilli notre députée, 3 conseillers départementaux, plusieurs élus de la 4C, ainsi que le public intéressé par l'aéronautique à l'occasion de notre porte ouverte du mois de mai 2022.

Avec l'aide de la commune, la plaine du Canada, classée NATURA 2000, continue à être entretenue à la satisfaction du CONSERVATOIRE du patrimoine naturel de la Savoie.

Conjointement, nous travaillons avec obstination à obtenir les autorisations administratives nécessaires au prolongement sud de la piste dans le but d'éloigner l'itinéraire de survol des zones d'habitation.

MEILLEURS VŒUX à tous.

MODÈLE CLUB MAURIENNAIS

Président : Guy POLLET – 06.60.15.42.19

L'Association « Modèle Club Mauriennais » ou MCM est affiliée à la Fédération Française d'AéroModélisme - FFAM.

Disposant d'une belle piste, notre activité est axée sur l'apprentissage et le perfectionnement du vol de modèles réduits planeurs et avions (les motorisations sont électriques en raison de leur moindre nuisance sonore).



Grâce à ses instructeurs, le Club assure la formation de pilotes novices (en 2022/2023 : 3 cadets & 2 Juniors) en utilisant la technique de l'écolage qui permet le pilotage d'un modèle réduit en double commande (1 radiocommande maître + 1 radiocommande élève).



Venez découvrir les dimanches matin (10 H à 12 H) (hors période hivernale) notre activité sur notre terrain jouxtant celui de l'Aéroclub « Les Ailes de Maurienne » à St REMY DE MAURIENNE.

Le Club met à disposition des débutants : planeurs, avions et radio, jusqu'à ce que la formation permette des vols en toute autonomie.

Ensuite la souscription d'une licence annuelle de la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) et l'adhésion au Club seront nécessaires.

Pour les jeunes, cette activité favorise la concentration, le respect de règles et l'esprit d'équipe. Si ce sport vous attire, venez essayer de le pratiquer un dimanche matin - vous serez les bienvenus. 24

La Vie Associative et Sportive

UNION SPORTIVE DE SAINT RÉMY FOOTBALL

Président : Thierry BOISSONNET – 06.98.82.19.23

L'US Saint Rémy a passé la barre des 100 licenciés (103 exactement).

L'Ecole de Foot s'agrandit, ce sont les enfants nés de 2012 à 2017.

- Les U7 (7 enfants) devraient disputer leurs premières rencontres au printemps. Mélyny MOLLARET, secondée par Flavie PRAJOUX sont en charge des entrainements.

- Les U9 (9 enfants) sont entraînés par Nicolas CARE et Jean-Marc LEVILLAIN. Ils ont disputé 8 plateaux à l'automne, dont un organisé à Saint Rémy.

- Les U11 (14 enfants) sont entraînés par Mélyny MOLLARET secondée par Michelina GERVASI. Ils ont disputé 7 plateaux dont 2 à Saint Rémy.

Les U7



Les U9



Les U11



- Nous sommes en entente avec nos voisins de Cuines/La Chambre et Aiguebelle en catégories U13, U15 et U17 et une équipe U12 Féminines (9 enfants licenciés à Saint Rémy).

- Les Séniors Féminines ont réalisé une première partie de saison quasi parfaite : elles sont en tête du championnat et toujours en course en coupe de Savoie. Elles peuvent tout gagner. Mais aussi tout perdre... On compte sur leur coach Nicolas TROCCAZ et son adjoint Vince pour nous ramener quelque chose.

- Après la déconvenue de la saison dernière qui a vu l'équipe Séniors déclarer forfait suite aux restrictions Covid, l'objectif principal était de remonter une équipe. C'est chose faite grâce à toute la volonté du coach Fernand SENDRA.

Les Séniors Féminines



Les Séniors Masculins



- Les « Vieux tibias » emmenés par Guillaume DIMIER, Jo LAURENT, Renaud CORVAL et quelques anciennes gloires aux fourneaux, continuent, non sans mal, leur bonhomme de chemin.



Je remercie l'ensemble des éducateurs, coaches, dirigeants, pour tout leur temps passé à faire vivre notre Club. Je remercie la Municipalité pour son écoute, son aide et nos échanges constructifs.

Je vous souhaite, au nom de l'US St Rémy, une bonne année 2023.

Saint Rémy, allez allez allez...

La Vie Associative et Sportive

PÉTANQUE RÉMILIENNE

Présidente : Noëlle BOISSONNET – 06.84.43.64.27

En 2022 notre association est riche de 70 licenciés composée de 13 jeunes (auxquels nous avons pu rajouter à l'automne 7 petits nouveaux déjà assidus aux entraînements), 15 féminines et 42 masculins. Nous comptons aussi 35 sociétaires qui ne souhaitent pas participer aux championnats.

En 2022, nous avons pu tenir notre calendrier et organiser nos concours départementaux et Marathons habituels, auxquels se sont ajoutés les Championnats de Savoie, jeune et senior, que le Comité de Savoie nous a confiés.

Si la Pétanque Rémilienne organise de grands rassemblements, c'est qu'elle a la place pour... mais c'est surtout qu'elle peut compter sur ses nombreux bénévoles. Bénévoles grâce auxquels son Ecole de Pétanque reste formatrice, attire les jeunes, obtient des résultats, et cette année encore, la labellisation de la FFPJP.

La Pétanque Rémilienne, un club sportif dynamique, qui en veut... et l'obtient! Tout en gardant une formidable idée de la convivialité. Un club où les Pétanqueurs Savoyards (et les autres), aiment se retrouver pour pratiquer leur sport favori.

Nous remercions nos partenaires pour leur participation active. Nous remercions la Municipalité Rémilienne et les employés communaux pour leur aide effective. Nous leur souhaitons à tous, ainsi qu'à tous les Rémilien.ne.s une belle année 2023.



Les Féminines en Marathon
à Albertville



Tamaho & Axelle
à Bourg St Maurice
Trophée Régional



Les jeunes et leurs coaches à la
Motte Servolex pour le
Championnat de Savoie Tête à Tête

TROUPE BELLEDONNE

Présidente : MONACIS Fanny – 06.33.94.67.37



Les ateliers théâtre ont lieu à la salle Belledonne les mercredis :

- 18h à 19h30 : atelier enfants (à partir de 6 ans).
- 19h30 à 20h30 : atelier adultes

Plus d'infos sur :

<https://latroupebelledonne.wordpress.com/>

La Vie Associative et Sportive

LÀ-HAUT RANDO

Président : Gilles MOLLARD – 06.24.42.65.77



Contact:
Gilles MOLLARD 06 24 42 65 77
Gilles MONDET 06 15 63 53 17

Secrétaire :
M. Andrée CORTESE
06 79 98 88 48

LA-HAUT RANDO

Blog: la-haut.over-blog.fr
email: lahautrando@gmail.com

Association ayant pour but la randonnée en moyenne montagne en toutes saisons.
2 sorties minimum / mois programmées. Savoie Maurienne Haute Maurienne etc

Nous rejoindre c'est : découverte, dépassement de soi, partager, avec une équipe de passionnés et une ambiance au top !

G-TRAIL

Président : Ludovic GRINDU – 06.10.49.30.88

La Team, aux valeurs inchangées, convivialité, partage et dépassement de soi, compte 43 licenciés pour 2022/2023 (31 adultes et 12 enfants). La section enfants a été créée cette année : la PUMA Team.

Les « happy run » ont lieu le mercredi à 18h pour les enfants et 19h pour les adultes, au départ du Lac Bleu le plus souvent et dans les communes alentours de nos adhérents.

Les projets de l'année sont diverses : vente de pain, bénévolat sur l'Echappée Belle, Rémy trail et 2^{ème} édition du LDHD Maurienne.

Enfilez vos baskets et rejoignez-nous !



Autres Associations intervenant sur la Commune

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE BUGEON

Présidente : Violaine COMBAZ – 06.85.84.64.38

Notre association propose 4 cours hebdomadaires sur le canton avec 3 animatrices différentes :

- Lundi : 18h30 à 19h30 GV Mezzanine du gymnase de La Chambre.
- Mardi : 18h45 à 19h45 GV Salle Belledonne ou salle rencontre (janvier à mars).
- Mercredi : 18h30 à 19h30 STEP salle du boulodrome couvert à Ste Marie de Cuines.
- Jeudi : 18h45 à 19h45 GV Mezzanine du gymnase de La Chambre.

Les activités de fitness/remise en forme sont très variées et les séances se déroulent dans la bonne humeur. La première séance d'essai est gratuite. Infos : 06.12.65.05.45 - gvlebugeon@gmail.com



YOGA – LA CHAMBRE

Président : René ROUGE – 04.79.56.30.74

Comme son nom l'indique, notre association, cantonale, créée en 2004, a pour but la pratique du yoga, plus précisément du hatha-yoga, avec 2 professeures. Nous proposons à nos adhérents 4 séances par semaine :

- Le mardi à 10h00 à St Rémy.
- Le mardi à 18h30 à St Martin sur La Chambre.
- Le mercredi à 18h30 à Ste Marie de Cuines.
- Le jeudi à 18h30 à Ste Marie de Cuines.



Le prix de l'adhésion pour une année est de 130€, 120€ par personne pour les couples. Il est possible de s'inscrire au mois de janvier, le tarif est alors de 90€ pour deux trimestres. Nous proposons périodiquement des séances de sophrologie, une série de séances est prévue dans le 1^{er} trimestre 2023 avec environ 12 personnes déjà inscrites, chaque année, nous essayons de renouveler ces séances.

Nous proposons aussi ponctuellement des samedi après-midi avec des animations plus ou moins liées au yoga, une après-midi est déjà programmée le 14 janvier 2023 à Ste Marie de Cuines avec yoga du rire et symbolisme des postures. Nous sommes une centaine d'adhérents.

ASSOCIATION WU JI (Qi Gong)

Renseignements : Mme BUTTARD – 06.42.06.30.69



Le Qi Gong est l'une des branches de la médecine traditionnelle chinoise ancestrale. « Le Dragon de l'Inondation plonge dans la mer ! L'Hirondelle Pourpre vole haut dans le ciel ». Ces termes poétiques ne vous disent peut-être rien mais vous pouvez les découvrir en venant nous rejoindre les mercredis de 18H00 à 19H30 à la salle Rencontre de Saint Rémy.

Le Qi Gong est accessible à chacun, quelle que soit sa condition physique et psychologique. Pendant le cours, les personnes enchaînent des mouvements et maintiennent certaines postures pendant une durée déterminée.

Le Qi Gong a de nombreuses vertus thérapeutiques par l'alliance des exercices, de concentration, de respiration. Des études scientifiques ont permis de lui associer les bénéfiques suivants : réduction de l'hypertension artérielle, du stress, une amélioration de la qualité de vie et également un renforcement immunitaire. Cependant les améliorations ne sont ressenties que par les personnes participant régulièrement à la séance. En cas d'arrêt du Qi Gong, les bénéfiques acquis s'estompent. Dans le groupe, certaines personnes le pratiquent depuis plus de 15 ans.

Munis d'un tapis, d'une bouteille d'eau et vêtus de vêtements souples, venez nous rejoindre pour pratiquer et participer à la bonne humeur du groupe. Essayer le Qi Gong c'est l'adopter !!!

HARMONIE YOGA

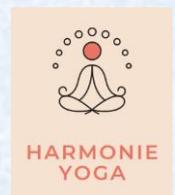
Présidente : Tamara LY – 06.77.30.72.97

Harmonie Yoga vous propose des cours de yoga tous les lundis à la salle Rencontre :

- de 18h30 à 19h30 Yoga sur chaise.
- de 19h45 à 20h45 Yin yoga.

Deux pratiques pour venir travailler en douceur sur toutes les articulations, sans nécessité d'être souple et adapté autant aux femmes qu'aux hommes ! Nous viendrons nous étirer en yoga sur chaise et favoriser la respiration consciente. En yin yoga nous stimulerons les méridiens en lien avec la médecine traditionnelle chinoise.

Abonnement possible toute l'année.



Union Commerciale et Artisanale

L'Union Commerciale et Artisanale du Canton de La Chambre, est une association qui a pour but de représenter ses adhérents et défendre leurs intérêts économiques collectifs auprès des institutions et des pouvoirs publics ainsi que promouvoir, animer et dynamiser l'activité économique des adhérents.

L'UCA se compose des commerçants et des artisans de tout le canton. Notre union commerciale a vu le jour en 2010. Sont représentés les communes de Saint Rémy de Maurienne, La Chambre, Saint Martin sur La Chambre, Saint Avre, Saint Etienne de Cuines, et Sainte Marie de Cuines, et qui compte à ce jour 23 adhérents.

St Rémy de Maurienne : François Dufour (Vival) ; Régine Dufour (Boulangerie) ; Odile Rullet (Tabac Presse) ; Johanna (Coiffeuse) ; Roland Bieber (Restauration Emportée).

Nous avons été sollicités cette année par la directrice de l'EHPAD de La Chambre pour le départ à la retraite d'une salariée pour un bon d'achat de 200 € à valoir chez nos commerçants adhérents, cette démarche a été très appréciée par l'UCA.

L'été a été couronné de succès avec notre marché nocturne de La Chambre comptant plus de 30 exposants et un grand nombre de visiteurs.

Nous terminons l'année avec la venue du Père-Noël, toujours le dernier jour de l'école à 16h30 devant les commerces avec le tirage de la tombola pour faire gagner de très beaux lots aux rémiliennes et rémiliens.



Et surtout le tirage spécial pour les enfants fait par le Père-Noël, où ils gagnent des sujets en chocolats, car il n'y a que des tickets gagnants (la magie de Noël).

Tout cela se termine avec un bon chocolat chaud offert à tout le monde par Régine et François toujours présents (Vival).

Vie Culturelle



il s'est passé quoi en 2022

le piano du lac



Club Des Associations
C.D.A.
Saint Rémy de Maurienne

<http://cda.stremydemaurienne.unblog.fr>
<https://www.facebook.com/cda.saintremy>
cdasaintremydemaurienne@gmail.com



Spectacle de Serge Papagalli

Vie Culturelle

Les NUITS BLANCHES DU LAC BLEU 2022



Club Des Associations
C.D.A.
Saint Rémy de Maurienne

<http://cdastremydemaaurienne.unblog.fr>
<https://www.facebook.com/cda.saintremy>
cdasaintremydemaurienne@gmail.com

Bureau du CDA
Président : Renaud CORVAL
Secrétaire : Céline BENARD
Trésorière : Michèle MAURICE
secrétaire adjoint : Maxime GUILLOU

2023 programmation

Restez informés des séances cinebus : affichage municipal, flyers, site du CDA.
Pour 2023, les séances commenceront le 16 mars.

Théâtre les "Eclats'T"
Dimanche 2 avril à 17h

Les NUITS BLANCHES DU LAC BLEU 2023

DRUMER CLUB

Une pièce de ERIC BEAUVILLAIN
 Par La Troupe « LES ECLASTT »

BACKWEST

LIVE TOUR



BackWest : Los Gringos & The Cowgirl !
 Le groupe 100% Country Line Dance, pour le plus grand plaisir des adeptes des coaster steps, kickball changes et autres stomps non stop...

La Vie Scolaire

Effectif : 118 élèves répartis sur 6 classes.



Petite – Moyenne Sections (10 + 15) – JARRET Sabine



Grande Section et CP (9 + 15) – BOUQUET Lydie

La Vie Scolaire



CE1 (20) – TROCHERIE Hélène



CE2 et CM1 (9 + 15) – PINEL Amandine

La Vie Scolaire



CM1 et CM2 (7 + 18) – LACHIZE Chantal (*directrice*)



Classe ULIS (12) – BON Florence

La Vie Scolaire

Sortie scolaire à la prise d'eau

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur l'eau, Chantal Lachize et ses élèves de CM1/CM2 ont entrepris une sortie sur le terrain dans la combe de l'Infernet. Il s'agit de comprendre d'où et comment l'eau arrive au robinet quand on en a besoin.

Le captage trop éloigné n'a pu être observé mais les élèves en ont découvert un similaire, celui de la source de Montfront (non utilisée à ce jour). Une fois l'eau captée, elle transite par l'usine de traitement de l'eau (arsenic et UV). Ensuite, grâce au répartiteur, elle est dirigée vers Les Etalons ou vers le Réservoir de la Combe. Puis elle suit les réseaux de distribution vers les différents hameaux. La visite et les renseignements techniques ont été assurés par Christophe Pesenti, agent technique et « fontainier » compétent.



Entrée source de Montfront



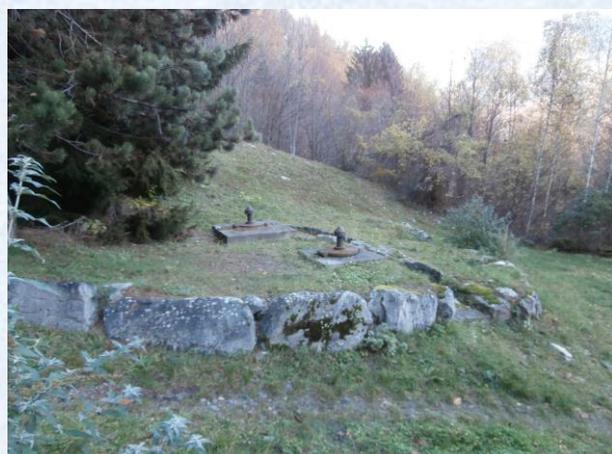
Captage source de Montfront



Local usine traitement des eaux



Traitement des eaux par UV



Répartiteur des eaux



Réservoir de La Combe

La Vie Scolaire

Groupe scolaire Andrée Mérand : Les enfants sont de sortie !



Civisme et Environnement

Le Pollen : Clef de Voûte de la bonne santé de l'abeille

Les abeilles ont un besoin vital de pollen varié, de qualité et en quantité suffisante (une colonie d'abeilles a besoin pour sa survie de 20Kg de pollen par an). Le pollen est l'unique source de protéine pour les abeilles, il est aussi la principale nourriture des larves. Les larves sont nourries, essentiellement par le pollen récolté par les butineuses. Une mauvaise alimentation des jeunes larves entraîne un ralentissement du développement des futures abeilles avec de graves conséquences sur la survie de la colonie.

Les carences de pollens sont les vecteurs de nombreuses maladies du couvain et de l'abeille qui mettent à mal l'espérance de vie et la santé de l'abeille. Chaque espèce florale à son pollen avec une couleur différente, les cadres de pollen d'une ruche sont souvent multicolores lors des pics de floraison.

Certains pollens, comme le pollen de ronces et de framboisier sont plus riches en protéines et en nutriments et sont donc choisis de façon préférentielle par les abeilles.

Les causes ?

- La diminution de la biodiversité, liée notamment à la monoculture ont pour conséquences une réduction du nombre d'espèces de plantes disponibles et donc de pollen.
- Les tontes précoces raccourcissent la période à laquelle diverses plantes mellifères sont disponibles pour la récolte de pollen et de nectar par les abeilles.
- Le changement climatique.
- Une population d'abeilles domestique trop importante par rapport au bol alimentaire qu'offre la nature.

Les abeilles voient ainsi leurs ressources alimentaires se réduire, notamment le pollen et le nectar des plantes.

Comment peut-on aider les abeilles ?

Semer et planter des fleurs, des arbustes, des plantes mellifères reste une réponse très efficace pour enrichir la biodiversité. Planter des fleurs partout où cela est possible, en pots, jardinières, balcons, terrasses. Semer des jachères fleuries. Privilégier des essences de fleurs locales, adaptées aux conditions de notre climat. Retarder ou pratiquer une tonte partielle de son jardin permet de conserver une biodiversité. Le fait de retarder la tonte permet aux plantes de prolonger leur cycle végétatif et de proposer aux abeilles une qualité et une quantité de pollen nécessaire à leur santé. La survie des abeilles en améliorant leur milieu naturel est un enjeu majeur. Nous pouvons tous contribuer au sauvetage de nos abeilles en plantant chacun une graine d'une plante mellifère.

Voici quelques plantes intéressantes pour leur pollen :

fleur de cosmos - céanothe - bourrache - phacélie - arbre à miel



Laure Schizzarotto - Agent Sanitaire Apicole

Civisme et Environnement

Bruits de voisinage



Quand puis-je faire des travaux de jardinage et de bricolage ?

(tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ,... et autres appareils bruyants)

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés

de 10h00 à 12h00

CHOISIR LE BON MOMENT

C'EST MOINS DERANGEANT !

Arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 pour le département de la Savoie.

Civisme et Environnement

SIRTOM Maurienne

Syndicat Intercommunal de Recyclage et de Tri des Ordures Ménagères en Maurienne

JE REDUIS MES EMBALLAGES



Mais d'abord à quoi servent les emballages ? Ils sont utiles pour préserver, conserver et transporter les aliments mais aussi informer les consommateurs. Tous les emballages sont-ils vraiment utiles, à vous de choisir !!

- ⇒ J'utilise un sac cabas ou un panier pour faire les courses.
- ⇒ Je choisis les produits les moins emballés.
- ⇒ Je bois l'eau du robinet.
- ⇒ J'utilise une boîte réutilisable ou un beewrap ou je m'essaye au Furoshiki.
- ⇒ J'utilise du savon plutôt que du gel douche.

JE REDUIS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Jambon périmé restes de repas, pain rassis, confiture moisie... Chacun d'entre nous jette 137 kg de produits alimentaires à la poubelle par an. Plus largement, on estime qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde finira à la poubelle. Mais gaspiller de la nourriture, c'est aussi gaspiller des ressources naturelles quand on sait que la fabrication de 4 steaks hachés nécessite 8000 litres d'eau ! Comment mieux faire ?

- ⇒ Je prépare ma liste de courses.
- ⇒ Je surveille les dates limites de consommation.
- ⇒ Je cuisine les quantités adaptées au nombre de personnes à table.
- ⇒ J'accomode les restes.
- ⇒ Je pense à congeler les aliments que je ne consommerai pas rapidement.
- ⇒ Je demande à emporter mes restes au restaurant.

JE COMPOSTE

Epluchures, restes de repas végétaux, fleurs fanées, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs... C'est fou tout ce que l'on peut mettre dans un composteur !

Le compostage est un processus naturel qui permet la décomposition de nos déchets organiques par des micro-organismes, des champignons et invertébrés. Tous ces biodéchets se transformeront en un engrais naturel et performant qui enrichira vos plantations et votre potager.

En adoptant cette pratique, vous réduirez d'un bon tiers le poids de votre poubelle. Bonus : sans les déchets fermentescibles, elle sentira nettement moins mauvais.



- ⇒ Je composte dans mon jardin.
- ⇒ Je composte aussi en appartement.
- ⇒ Je paille et broie les feuilles mortes de mon jardin.
- ⇒ Je composte dans mon établissement scolaire.

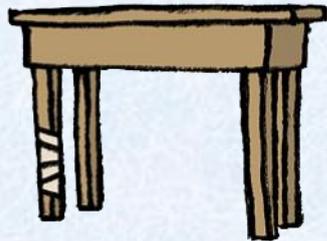
Civisme et Environnement

SIRTOM Maurienne

Syndicat Intercommunal de Recyclage et de Tri des Ordures Ménagères en Maurienne

JE FAVORISE LE RÉEMPLOI

Un jean neuf nécessite 1kg de coton pour sa fabrication. Pour obtenir ce kilo de coton, il aura fallu arroser la terre de 10 000 litres d'eau, déverser 2 kg d'engrais chimiques et pulvériser 75 grammes de pesticides. Pour arriver chez nous, chaque jean aura également consommé 25 litres de pétrole et rejeté 2 kg de CO2.



- ⇒ Je donne une nouvelle fraîcheur à mes vêtements et objets passés de mode.
- ⇒ J'organise des « trocs de fringues » entre amis ou en famille.
- ⇒ Je donne ou revends ce dont je n'ai plus l'usage.
- ⇒ Je répare ou fais réparer les objets cassés.
- ⇒ Je cherche à acheter d'occasion avant d'acheter du neuf.
- ⇒ Je loue ou j'emprunte.

J'ÉVITE LE JETABLE



- ⇒ J'emprunte des gobelets réutilisables
- ⇒ J'utilise une tasse pour mon café au boulot
- ⇒ J'utilise des couches lavables pour mes enfants
- ⇒ J'utilise des produits d'hygiène réutilisables

J'APPOSE UN STOP PUB



Chaque semaine, des poignées de publicités passent directement de la boîte aux lettres à la poubelle jaune, sans passer par la case lecture !!??

POUR ALLER PLUS LOIN

⇒ Zéro Déchet, vous connaissez ?

La famille presque zéro déchet : un couple + deux enfants qui ont réussi l'impensable : diminuer leur production de déchets de 91 %. Résultat : une poubelle annuelle d'à peine 30kg (oui oui, nous avons bien dit : annuelle). Forts de leur exploit, la famille en question a compilé l'ensemble de ses astuces Zéro Déchet dans un livre bourré d'humour, de conseils et de cas pratiques. Courses, habillement, produits ménagers, maquillage, jouets, goûter, fêtes... Tout notre quotidien est passé au peigne fin pour diminuer drastiquement notre consommation de plastique, principal fautif de notre colossale production de déchets. A lire d'urgence !

⇒ L'association Zero Waste France promeut le zéro déchet, leur site est une vraie mine de conseils et d'information : www.zerowasteFrance.org



Civisme et Environnement

NOUVELLE CONSIGNE DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets est devenu plus simple en Maurienne ! Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blister... vont désormais tous dans le conteneur jaune.

A partir de cette date, comme partout en France, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ?

- Oui → Je le mets dans le conteneur jaune.
- Non → Je le mets dans le conteneur d'ordures ménagères.

Rappel des règles de base à respecter :

- Pas besoin de laver les emballages ! Même s'ils sont sales ils peuvent être triés.
- Bien vider les emballages afin qu'il n'y ait pas de reste alimentaire.
- Ne pas imbriquer les emballages (ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte en carton par exemple).

Les papiers vont toujours dans le conteneur jaune, rien ne change pour eux. De même pour les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux), ils sont à déposer dans les conteneurs verts.

Toutes les déchèteries du SIRTOMM sont accessibles toute l'année pour tous les habitants de la vallée (particuliers et professionnels).

LA CHAMBRE

Lieu dit « Le Bugeon »

Horaires		
Lundi :	9h00 à 12h00	et 14h00 à 17h00
Mardi :	9h00 à 12h00	et -
Mercredi :	9h00 à 12h00	et 14h00 à 17h00
Jeudi :	9h00 à 12h00	et -
Vendredi :	-	et 14h00 à 17h00
Samedi :	9h00 à 12h00	et 14h00 à 17h00

SAINT LÉGER

Lieu dit « La Fassire »

Horaires		
Lundi :	-	-
Mardi :	-	-
Mercredi :	-	-
Jeudi :	-	14h00 à 17h00
Vendredi :	-	-
Samedi :	9h00 à 12h00	-

SAINT JULIEN MONTDENIS

Lieu dit « Les Fontagneux »

Horaires		
Lundi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30
Mardi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30
Mercredi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30
Jeudi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30
Vendredi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30
Samedi :	8h00 à 12h00	et 14h00 à 17h30

*La Chambre : de mars à octobre, en plus, ouverture le vendredi matin de 9h à 12h.

**NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS
AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE
ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES
RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie
SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN
VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !**

Civisme et Environnement

Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES
EN VERRE**



Emballages



+

**LE TRI
PLUS
SIMPLE!**

Papiers



COMPOST



**ORDURES
MÉNAGÈRES EN SAC**



Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com



SIRTOM de Maurienne
82 avenue de la Riondaz
73870 Saint Julien Montdenis
04 79 59 92 28



SavoieDéchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ma Passion – Mon Projet

PROJET RECYCLERIE / RESSOURCERIE



Mon histoire : Cela fait quelques années maintenant que je récupère pour redistribuer. Depuis mes premiers souvenirs, j'ai toujours cherché à me débrouiller pour développer le système D. J'ai toujours vu dans un objet, plus que son utilité primaire, sont potentiel comme matière première. Mon métier d'artisan/créateur a accentué ce trait de caractère et je souhaite le partage avec le plus de monde possible. J'aime échanger, partager mon savoir faire avec les personnes intéressées, dans une optique d'échange. Ce lien me fait grandir et je souhaite ouvrir ces échanges à un plus grand nombre de personnes.

L'association AGIRE a commencé son activité, nous récupérons, nous redistribuons. Nous sommes même aujourd'hui confrontés à un problème de place pour stocker. Nous sommes à l'écoute de toute possibilité de local avant d'y installer l'association et la développer. Merci d'avance.

La récup' est plus que nécessaire de nos jours, dans ce contexte économique et social. N'hésitez pas à me contacter pour participer à cette belle aventure !

Le projet de recyclerie/ressourcerie : un projet structurant et d'utilité publique.

Notre objectif est de mettre en place une recyclerie/ressourcerie de territoire, en lien avec la collectivité pour les habitants. Les déchets produits peuvent être valorisés. Cela permettra de fédérer les acteurs du territoire, autour de ce projet structurant de recyclerie-ressourcerie. A terme, on entend pouvoir ainsi éviter des tonnes de déchets par an, pouvant générer des emplois. Collecte, valorisation et création ou « upcycling » (*recycler par le haut*), avec en plus un volet de sensibilisation.

Actuellement l'association cherche à émerger pour pouvoir lancer en 2023 l'activité recyclerie/ressourcerie. Un appel est donc lancé pour trouver un local inoccupé (entre 40 et 80 m²), qui pourrait nous être prêté gracieusement afin de développer notre projet.

Les projets :

- Redonner une deuxième vie aux biens sans contrepartie financière.
- Ateliers participatifs réguliers
- Upcycling textile. Avec les articles de modes récupérés, réalisation de sacs et accessoires textiles, fabriquer une collection 100 % récup'.
- Des ateliers d'auto réparation/rénovation d'objets de la vie courante pourraient être organisés, ouverts aux adhérent.e.s, échange de savoir-faire.

Notre objectif est d'être une recyclerie généraliste : un magasin où l'on trouvera de tout, et même des objets insolites, rares ou re-designés dans nos ateliers.



Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.

Ma Passion – Mon Projet

Nos objectifs :

REDUIRE, REUTILISER, RECYCLER (les 3 « R ») :

- > Créer des partenariats avec les collectivités pour collecter les objets réutilisables en déchetterie.
- > Collecter les objets et encombrants chez les particuliers.
- > Allonger la durée de vie des objets par le tri, la revalorisation dans notre atelier (nettoyage, restauration, réparation) et la redistribution (deuxième vie).

COMPRENDRE POUR MIEUX CONSOMMER :

- > Sensibiliser toutes les générations à faire des choix de consommation pour consommer moins et mieux.
- > Diffuser des informations sur les façons de limiter les gaspillages en amont.
- > Initier à l'art du réemploi et de la recreation : connaître et manipuler les matériaux.
- > Informer et former sur les manières d'éviter à un objet de devenir déchet : tri, réparation, création, invention, détournement d'objets.

FAIRE-ENSEMBLE :

- > Décider et faire vivre l'association de manière collégiale, humaniste et conviviale.
- > Favoriser les initiatives pour la réduction des déchets et une utilisation juste des énergies et des ressources.
- > Favoriser l'intelligence collective, par la création et l'invention collective.
- > Créer des liens et des échanges avec les habitant.e.s et les associations locales.

IDEES DE DEVELOPPEMENT :

Des liens et des actions sur le territoire sont envisageables. Notre action de sensibilisation à la réduction des déchets peut s'étendre au delà de nos murs. Nous pouvons intervenir :

- > Sur les événements locaux.
- > Lors d'actions de sensibilisation liées à la protection de l'environnement.
- > En lien avec des associations et des programmations culturelles.
- > Dans les écoles et structures d'accueil (enfants, personnes âgées, personnes handicapées...).
- > Dans des entreprises (pour sensibiliser le personnel, échange avec les décideurs pour limiter les déchets...).

Nos moyens actuels :

Nous disposons d'outils issus principalement de dons et un espace de travail qui nous permettent de mener à bien nos missions, à petite échelle :

- Un atelier couture avec deux machines à coudre pour la couture récup'.
- Un petit local de stockage des dons.
- Actuellement 4 personnes sont impliquées de manière active. Quelques autres prêtes à s'impliquer à leur échelle.
- Une page Facebook « AGIRE » a permis de récupérer et de redonner des biens à une trentaine de personnes.

« Seul on avance plus vite, ensemble on avance plus loin. »

MERCIER Michaela

Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans sa commune, le maire est responsable de l'organisation des secours de première urgence. Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus en s'appuyant notamment sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Le plan communal de la commune de Saint Rémy a été élaboré en 2008 puis remis à jour lors de chaque nouvelle municipalité. Ci-dessous la fiche de synthèse des risques majeurs auxquels notre commune est soumise puis la conduite à tenir lors de chaque évènement. Pour plus d'informations, il est possible de consulter le DDRM SAVOIE en ligne.

FICHE DE SYNTHÈSE

Comme identifié dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de la Savoie (version 2020), la commune est soumise aux risques :

Les risques naturels

-  Inondation
-  Mouvement de terrain
-  Avalanche
-  Évènement météorologiques
-  Feu de forêt
-  Sismique

Les risques technologiques

-  Industriel
-  Transport de Matières Dangereuses
-  Rupture de barrage

Les risques sociétaux

-  Sanitaire
-  Terroriste
-  Grands rassemblement

Les risques environnementaux

-  Radon

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à partir du moment où le signal national d'alerte est déclenché, chaque citoyen doit respecter des consignes générales et adapter son comportement en conséquence.

Cependant, si dans la majorité des cas ces consignes générales sont valables pour tout type de risque, certaines d'entre elles ne sont à adopter que dans des situations spécifiques. C'est le cas, par exemple, de la mise à l'abri : le confinement est nécessaire en cas d'accident nucléaire, de nuage toxique... et l'évacuation en cas de rupture de barrage. Il est donc nécessaire, en complément des consignes générales, de connaître également les consignes spécifiques à chaque risque.

➤ AVANT

- Prévoir les équipements minimums :
 - radio portable avec piles ;
 - lampe de poche ;
 - eau potable ;
 - papiers personnels ;
 - médicaments urgents ;
 - couvertures ; vêtements de rechange ;
 - matériel de confinement.
- S'informer en mairie :
 - des risques encourus ;
 - des consignes de sauvegarde ;
 - du signal d'alerte ;
 - des plans d'urgence (PPI, POI, ...).
- Organiser :
 - le groupe dont on est responsable ;
 - discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient : protection, évacuation, points de ralliement, ...
- Effectuer des simulations :
 - y participer ou les suivre ;
 - en tirer les conséquences et enseignements.

➤ PENDANT

- Évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.
- S'informer : écouter la radio (les premières consignes seront données par Radio France et les stations locales de RFO).
- Informer le groupe dont on est responsable.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
- Ne pas téléphoner sauf en cas de danger vital.

➤ APRÈS

- S'informer : écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités.
- Informer les autorités de tout danger observé.
- Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées.
- Se mettre à la disposition des secours.
- Évaluer :
 - les dégâts ;
 - les points dangereux et s'en éloigner.

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES NATURELS **INONDATION**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque INONDATION

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **Prévoir les gestes essentiels :**
 - mettre hors d'eau les objets précieux, meubles, papiers personnels, matières et produits polluants ou dangereux ;
 - repérer disjoncteur électrique, robinet d'arrêt de gaz ;
 - obturer les entrées d'eau, portes, soupiraux, évents ;
 - amarrer les cuves ;
 - garer les véhicules hors zone inondable ;
 - faire une réserve d'eau potable et d'aliments ;
 - prévoir radio à piles, vêtements, médicaments, couvertures.

- **Prévoir les moyens d'évacuation.**

➤ PENDANT

- **S'informer** par radio ou auprès de la mairie de la montée des eaux.
- **Dès l'alerte :**
 - fermer les portes, fenêtres et soupiraux ;
 - couper le courant électrique (actionner les commutateurs avec précaution) ;
 - aller sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines).
- **N'entreprendre une évacuation** que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcé par la crue.
- **Ne pas s'engager** sur une route inondée (à pied ou en voiture).

➤ APRES

- **Aérer** les pièces.
- **Désinfecter** à l'eau de Javel.
- **Chauffer** dès que possible.
- **Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.**

RISQUES NATURELS **MOUVEMENT de TERRAIN**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque MOUVEMENT DE TERRAIN

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **De manière générale, signaler à la Mairie :**
 - l'apparition de fissures dans le sol ;
 - les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...);
 - l'apparition d'un affaissement du sol ;
 - la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement.

➤ PENDANT

- **A l'intérieur :**
 - couper gaz et électricité ;
 - en cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuer le bâtiment immédiatement, ou la zone sinistrée, ne pas revenir sur ses pas, ne pas prendre l'ascenseur, ...
- **A l'extérieur :**
 - fuir latéralement ;
 - s'éloigner de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide, en s'éloignant des fenêtres et en s'abritant sous un meuble solide.

➤ APRES

- **Ne pas entrer** dans un bâtiment endommagé.

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES NATURELS **AVALANCHE**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque AVALANCHE

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- Si l'on est en ski de pistes, ne pas quitter les pistes ouvertes, damées et balisées en période dangereuse.
- **Avant de sortir en montagne :**
 - se tenir informé des conditions météorologiques et des zones dangereuses,
 - s'équiper d'un ARVA^{**}, d'une pelle et d'une sonde,
 - indiquer son itinéraire et son heure de retour (éviter de partir seul).
- **Si on a à franchir une zone douteuse :**
 - détecter les zones à risques et les éléments aggravants de terrain (ruisseau, ravin),
 - mettre un foulard sur la bouche,
 - traverser un à un, puis s'abriter en zone sûre,
 - ne pas céder à l'euphorie en groupe.

➤ PENDANT

- **Tenter de fuir latéralement.**
- **Se débarrasser** des bâtons et du sac.
- **Fermer la bouche et protéger les voies respiratoires** pour éviter à tout prix de remplir ses poumons de neige.
- **Essayer de se cramponner** à tout obstacle pour éviter d'être emporté.
- **Essayer de se maintenir à la surface** par de grands mouvements de natation.

➤ APRES

- **Ne pas s'essouffler en criant**, pour tenter de se faire entendre, **émettre des sons brefs et aigus** (utiliser un sifflet).
- **Faire le maximum d'efforts pour se dégager** quand on sent que l'avalanche va s'arrêter ; au moment de l'arrêt, si l'ensevelissement est total, **s'efforcer de créer une poche** en exécutant **une détente énergétique ; puis ne plus bouger** pour économiser l'air.

^{*} via le bulletin vocal de Météo-France local (08 99 71 02 15) ou dans celui donné par les stations de ski.

Dans les stations, un drapeau signale le niveau de risque pour les zones hors pistes. Il est situé au bas des pistes, au départ des remontées mécaniques et près des points de vente de forfaits :

- **couleur jaune** : risque de niveaux 1 ou 2, globalement qualifié de limité,
- **couleur damier jaune et noir** : risque de niveaux 3 ou 4, globalement qualifié d'important,
- **couleur noir** : risque de niveau 5, très fort.

^{**} Appareil de Recherche de Victimes d'Avalanche



- Les drapeaux d'alerte avalanche utilisés sur les domaines skiables des stations de sports d'hiver -

RISQUES NATURELS **ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

Neige-Verglas

➤ **Vigilance orange**

- **Etre très prudent et vigilant** en cas de déplacement inévitable. **Se renseigner** sur les conditions de circulation.
- **Respecter les restrictions de circulation et les déviations. Prévoir un équipement minimum** en cas d'immobilisation prolongée.
- **Faciliter le passage des engins** de dégagement des routes.
- **Se protéger des chutes** et protéger les autres en **dégageant la neige** de ses trottoirs.

➤ **Vigilance Rouge**

- **Rester chez soi** et n'entreprendre aucun déplacement.
- En cas de déplacement inévitable : **signaler son départ et la destination** à des proches, **se munir d'équipements spéciaux et de matériel en cas d'immobilisation prolongée, ne quitter son véhicule que sur sollicitation des sauveteurs.**

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES NATURELS ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Pluie - Inondation

➤ **Vigilance orange**

- **Se renseigner** avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure.
- **Éviter les abords des cours d'eau.**
- **Être prudent face au risque d'inondation** et prendre les précautions adaptées.
- **Se renseigner** sur les conditions de circulation.
- **Ne s'engager en aucun cas**, à pied ou en voiture, **sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.**

➤ **Vigilance Rouge**

- **S'informer** (radio, ...), éviter tout déplacement et rester chez soi.
- **Se conformer aux consignes des pouvoirs publics.**
- **Respecter la signalisation routière mise en place.**
- **Ne s'engager en aucun cas**, à pied ou en voiture, **sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.**
- **Mettre ses biens à l'abri de la montée des eaux.**

Orages

➤ **Vigilance orange**

- Être prudent, en particulier dans ses déplacements et ses activités de loisirs.
- **Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.**
- A l'approche d'un orage, mettre ses biens en sécurité et **s'abriter hors des zones boisées.**
- **Signaler sans attendre les départs de feu.**

➤ **Vigilance Rouge**

- Être très prudent, en particulier en cas de déplacement inévitable, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses.
- Éviter les activités extérieures de loisirs.
- **S'abriter hors des zones boisées** et mettre ses biens en sécurité .
- Sur la route, s'arrêter en sécurité et **ne pas quitter son véhicule.**
- **Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.**

RISQUES NATURELS ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Tempête – Vent violent

➤ **Vigilance orange**

- **Limiter ses déplacements** et **se renseigner** avant de les entreprendre.
- Prendre garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- Ne pas intervenir sur les toitures.
- Ranger les objets exposés au vent.

➤ **Vigilance Rouge**

- Rester chez soi et **éviter toute activité extérieure.**
- En cas de déplacement inévitable, être très prudent. **Emprunter les grands axes de circulation.**
- Prendre les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et **surtout ne pas intervenir sur les toitures.**

Grand froid

➤ **Vigilance orange**

- Éviter l'exposition prolongée au froid et au vent et les sorties aux heures les plus froides.
- **Veiller à un habillement adéquat** (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains).
- **Éviter les efforts brusques.**
- **Veiller à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage** dans les espaces habités.
- Prévenir le 115 en cas d'observation d'un sans-abri en difficulté.

➤ **Vigilance Rouge**

- Éviter toute sortie au froid.
- En cas de sortie inévitable, éviter les heures les plus froides et l'exposition prolongée au froid et au vent, et veiller à un habillement adéquat (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains).
- **Éviter les efforts brusques.**
- **Veiller à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage** dans les espaces habités.
- **Prévenir le 115** en cas d'observation d'un **sans-abri en difficulté.**

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES NATURELS ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Canicule

➤ **Vigilance orange**

- Passer **au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais.**
- **Se rafraîchir**, se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- **Boire beaucoup d'eau.** Pour les personnes âgées : boire 1,5 litre d'eau par jour et manger normalement.
- **Éviter de sortir aux heures les plus chaudes** (de 11h00 à 21h00).
- **Limiter ses activités physiques.**
- **Prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées** de son entourage.

➤ **Vigilance Rouge**

- Ne pas hésiter à aider ou à se faire aider.
- Passer **au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais.**
- **Se rafraîchir**, se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- **Boire beaucoup d'eau.** Pour les personnes âgées : boire 1,5 litre d'eau par jour et manger normalement.
- **Éviter de sortir aux heures les plus chaudes** (de 11h00 à 21h00).
- **Limiter ses activités physiques.**
- **Prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées** de son entourage.

RISQUES NATURELS FEU de FORÊT

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque FEU DE FORET

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ **AVANT**

- **Repérer** les chemins d'évacuation, les abris.
- **Prévoir** les moyens de lutte (points d'eau, matériels).
- **Débroussailler.**
- **Vérifier** l'état des fermetures, portes et volets, toiture.

➤ **PENDANT**

- **Si l'on est témoin d'un départ de feu :**
 - informer les pompiers (18 ou 112 pour les portables) le plus vite et le plus précisément possible,
 - si possible attaquer le feu,
 - dans la nature, s'éloigner dos au vent.
- **Si on est surpris par le front de feu :**
 - respirer à travers un linge humide ;
 - à pied, rechercher un écran (rocher, mur ...),
 - en voiture, ne pas sortir.
- **Une maison bien protégée est le meilleur abri :**
 - fermer et arroser volets, portes et fenêtres,
 - occulter les aérations avec des linges humides,
 - rentrer les tuyaux d'arrosage .

➤ **APRES**

- **Attendre** les consignes des autorités.
- **Éteindre** les foyers résiduels.

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES NATURELS **SISMIQUE**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque SÉISME

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **Repérer** les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- **Fixer** les appareils et les meubles lourds.

➤ PENDANT

- **Rester où l'on est :**
 - - à l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres ;
 - - à l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres...);
 - - en voiture ou assimilé : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.
- **Se protéger** la tête avec les bras.
- **Ne pas allumer** de flamme.

➤ APRES

Après la première secousse, **se méfier des répliques** : il peut y avoir d'autres secousses.

- **Ne pas prendre les ascenseurs** pour quitter un immeuble.
- **Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz** : en cas de fuite de gaz, couper les compteurs, ouvrir les fenêtres et les portes, se sauver et prévenir les autorités.
- **S'éloigner** de tout ce qui peut s'effondrer et **écouter la radio**.
- **Si l'on est bloqué sous des décombres**, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation, ...).

RISQUES TECHNOLOGIQUES **INDUSTRIEL**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque INDUSTRIEL

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **Connaître le signal d'alerte** et les consignes de confinement.

➤ PENDANT

- **Si vous êtes témoin d'un accident :**
 - **donner l'alerte aux pompiers** (18 ou 112), à la police ou à la gendarmerie (17 ou 112), en précisant :
 - le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, ...),
 - la présence ou non de victimes,
 - la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion, ...).
 - **s'il y a des victimes, ne pas les déplacer**, sauf en cas d'incendie.
- **Si un nuage toxique vient vers vous :**
 - fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se confiner ;
 - inviter les autres témoins à faire de même.
- **Obéir aux consignes des services de secours :**
 - à l'écoute de la sirène, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) **ou** quitter rapidement la zone mais éviter de s'enfermer dans un véhicule ;
 - en cas de confinement, fermer et calfeutrer portes, fenêtres et ventilations et s'en éloigner.

➤ APRES

- **Si vous êtes confinés :**
 - dès que la radio annonce la **fin de l'alerte**, **aérer le local** où vous êtes.

Sécurité

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES TECHNOLOGIQUES **TRANSPORT de MATIÈRES DANGEREUSES**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque TMD

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **Savoir identifier** un convoi de Matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les Matières transportées.
- **Connaître le signal d'alerte** et les consignes de confinement.

➤ PENDANT

- **Si vous êtes témoin d'un accident :**
 - **donner l'alerte aux pompiers** (18 ou 112), à la police ou à la gendarmerie (17 ou 112), en précisant :
 - le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique, ...),
 - le moyen de transport (poids lourd, canalisation, train, ...),
 - la présence ou non de victimes,
 - la nature du sinistre (feu, explosion, fuite, déversement, écoulement, ...),
 - le N° du produit et le code de danger,
 - et, s'il s'agit d'une canalisation de transport, à l'exploitant dont le numéro d'appel 24h/24 figure sur les balises.
 - **s'il y a des victimes, ne pas les déplacer**, sauf en cas d'incendie ;
 - **ne pas toucher** ou ne pas entrer en contact avec le produit ;
 - **ne pas s'approcher** en cas de fuite.
- **Si un nuage toxique vient vers vous :**
 - fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent ;
 - inviter les autres témoins à s'éloigner ;
 - rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner.
- **Obéir aux consignes des services de secours :**
 - à l'écoute de la sirène, se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement) **ou** quitter rapidement la zone mais éviter de s'enfermer dans un véhicule.

➤ APRES

- **Si vous êtes confinés :**
 - dès que la radio annonce la **fin de l'alerte**, **aérer le local** où vous êtes.

RISQUES TECHNOLOGIQUES **RUPTURE de BARRAGE**

Transmission des Informations aux Maires (TIM)

Les consignes de sécurité

Consignes communes à TOUS LES RISQUES

(cf. « Les consignes générales de sécurité », page 9)

Consignes complémentaires pour le risque RUPTURE DE BARRAGE

(Rappel des gestes à avoir avant, pendant, et après la manifestation du risque)

➤ AVANT

- **Connaître le système spécifique d'alerte barrage.**
- **Connaître les points hauts** sur lesquels on se réfugiera (collines, étages élevés des immeubles résistants, ...), les moyens et itinéraires d'évacuation.

➤ PENDANT

- **Reconnaître le système d'alerte :**

Il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes, séparées d'interruptions de 3 secondes.
- **Gagner le plus rapidement possible les points hauts** ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide :
 - ne pas prendre l'ascenseur ;
 - ne pas revenir sur ses pas.

➤ APRES

- **Attendre** les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte.
- **En cas de sinistre :**
 - ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche ;
 - chauffer dès que possible ;
 - aérer les pièces.

La Vie Pratique

France Services, qu'est-ce que c'est ? C'est un lieu où vous pouvez venir chercher des réponses à vos questions administratives, vous faire aider dans vos démarches papiers ou internet, venir disposer d'un ordinateur, d'une imprimante, scanner vos documents.

Les France Services sont déployées sur toute la France et il en existe une à Saint Etienne de Cuines au sein de DECLICC. N'hésitez pas à la contacter au 04.79.56.22.66 ou par mail à franceservice@declicc73.fr. Elle est ouverte au public les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Il est préférable d'appeler avant de venir.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en relation

Accueil, information, orientation

Accompagnement aux démarches administratives

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Famille

Social Santé

Retraite

Emploi

Logement & Energie

Se déplacer

Accès au droit

Une démarche administrative ?
Une question ?

France services
proche de chez vous !

Permanence le:
mercredi de 9h à 12h, dans locaux de la Mairie

Sur rendez-vous

Maison de l'habitat

ACCÈS
Place Fodéré (au-dessus de La Poste)
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél : 04 79 83 55 30
E-mail : maisonhabitat@3cma73.com
facebook.com/maisondelhabitat

La Maison de l'habitat est un lieu d'informations dédié à l'habitat et aux questions du logement en Maurienne.

Elle offre un accompagnement et des renseignements gratuits sur les dispositifs d'aide à la réhabilitation, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique des logements, ainsi que des conseils juridiques et techniques sur le logement.

Elle accueille des conseillers pour vous accompagner et vous renseigner.

Jean-Luc LANGAIN
Chargé d'animation de la Maison de l'habitat vous accueille du mardi au samedi.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	9h - 13h	14h - 18h
Mercredi	9h - 13h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 13h	
Samedi	8h - 12h30	

Le samedi, ouverture uniquement les semaines impaires.

adil ADIL de la Savoie
bâtiment « Évolution »
25 rue Jean Pellerin
73000 CHAMBERY
04 79 69 90 20
www.adil73.org

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Savoie

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Maison de l'Habitat
place Fodéré (accès côté gauche de La Poste)

le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois
(matin et après-midi)
sur rendez-vous au 04 79 83 55 30

Vous cherchez des informations neutres et gratuites sur le logement en Savoie, vous pouvez consulter notre équipe de juristes à Chambéry ou lors de nos permanences réparties sur le département.

La Vie Pratique



Juin 22

MAISON de JUSTICE et du DROIT

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

rue de la Sous-Préfecture
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04.79.56.83.54

mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

OUVERTURE AU PUBLIC :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour Qui ? Pour Quoi ?

La Maison de Justice et du Droit est ouverte à tous

- Pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions, de nombreux partenaires (conciliateur de justice, association d'aide aux victimes, avocat, notaire, délégué du défenseur des droits, associations de tutelles/curatelles, de médiation familiale, juriste généraliste...) proposent, sur rendez-vous, des temps de permanence afin de vous guider et de vous renseigner. Aux heures d'ouverture de la MJD venez prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil ou téléphonez au 04.79.56.83.54.
- L'agent d'accueil peut également vous délivrer des formulaires administratifs (dossier de demande d'aide juridictionnelle, requête auprès du juge aux affaires familiales, attestation de témoin, dossier de demande d'ouverture d'un régime de protection, demande de convocation devant le conseil de prud'hommes, renonciation à succession, demande de copie d'une décision de justice...)

La Vie Pratique

BILAN QUALITÉ EAU


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité


Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation départementale
de la Savoie

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : ST REMY DE MAURIENNE CHEF-LIEU
appartient à : MAIRIE DE SAINT REMY DE MAURIENNE
est exploité par : MAIRIE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

2021

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés à l'exception de l'arsenic pour lequel des dépassements ponctuels ont été observés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	8	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES						
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	0.90	1.00	1.10

ARSENIC						
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Non-conformités ponctuelles	µg/L	10	5.83	9.31	20.40

PESTICIDES						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0.000	0.000	0.000

DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau très peu calcaire susceptible de dissoudre les métaux des canalisations	°f	2	2.25	2.57	2.88

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2021. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

La Vie Pratique

HYDROELECTRICITE

En 2021, les 2 projets de centrales hydroélectriques étaient en cours de travaux : HYGO et LESCHERETTE 2.

HYGO :

En mai 2022, la centrale « Hygo » sur le Goujon a commencé à turbiner. Au fil des essais et de la montée des eaux du Goujon, la turbine Pelton, 2 jets à axe horizontal, a atteint la puissance maximale de 1 000 KW.

Quelques chiffres :

- Hauteur de chute : 610 m - module estimé au droit de la prise d'eau : 110 l/s - débit réservé : 11 l/s - prise d'eau des « Tapaux » : « par en-dessous ».
- Débit d'équipement : 200 l/s - longueur conduite forcée : 2 400 ml – diamètre : 400 mm - puissance maximale brute : 1 205 KW.
- Productible annuel moyen : 2,77 GWh.

La surveillance et la maintenance sont assurées par la société Hydro 2.

Avec cette nouvelle centrale hydroélectrique en service, c'est la première fois que la commune est partenaire d'un tel projet.

Pour les deux centrales les plus anciennes de la commune, nous avons été tenus à l'écart par les développeurs, donc nous ne percevons pas de redevance sur les recettes de ces sites ni n'étions associés. Avec la proposition de la SAS Hydroélectricité du Goujon "HyGo", nous percevons une redevance pour le foncier dont la part fixe garantie est de 7 500 €/an et la commune a accepté la proposition d'être présente à hauteur de 6 % du capital aux côtés du fonds Oser ENR qui en détient 36 % et qui peut nous en céder 9 % à prix coûtant tous les 10 ans. Les 58 % restants du capital de cette centrale de 1 MW (3,3 M€ d'investissement) sont détenus par 3 entités privées en direct ou via des holdings : Profils Etudes (cabinet d'ingénierie), Mauro BTP & Mauro Maurienne (entreprise de travaux) et Hydro2 (exploitant).

En conclusion, cette année 2022 a été très particulière. Elle s'est caractérisée par une production très limitée (très peu de neige à l'hiver 2021/2022 et sécheresse) et un bon prix de vente de l'énergie sur les marchés qui a tout juste compensé ce déficit hydrique.

La production de la centrale au 31 décembre était établie à 1,5 GWh, injectée sur le réseau EDF 20 000 volts.

Mesure environnementale compensatoire : durant l'été 2022, 18 gîtes à chiroptères ont été posés sur des arbres, en bordure du tracé de la conduite forcée.



La Vie Pratique

HYDROELECTRICITE



La Vie Pratique

HYDROELECTRICITE

LESCHERETTE 2 :

La centrale LESCHERETTE 2 a été construite entre fin 2020 et fin 2022, à l'amont immédiat de la centrale existante de LESCHERETTE 1.

D'une puissance de 1 800 KW, elle turbine 600 l/s grâce à une turbine Pelton. La hauteur de chute est de 375 m pour une longueur de conduite forcée d'environ 1,4 km. Ses 2 orifices de débits réservés permettent de conserver un débit dans le ruisseau Lescherette de 49 l/s l'hiver et de 70 l/s l'été. Equipée de grilles à effet Coanda, la prise d'eau permet d'assurer la dévalaison des poissons sans incidence sur la biodiversité.

La production attendue sur l'année est de 7,7 GWh. Encore en période de régulation et de tests, la centrale devrait atteindre sa pleine puissance au printemps 2023.

Du fait d'être un projet très complexe par sa situation géographique, la mise en eau et les essais ont été décalés de quelques mois :

- 28 octobre : mise en service en mode dégradé avec une turbine bridée à 460 KWH.
- 18 novembre : montée en puissance jusqu'à 900 KWH.

La centrale « LESCHERETTE 2 » est gérée par la société SHEMA, groupe EDF ; la surveillance et la maintenance sont assurées par la société LAGO.

La commune touchera une redevance annuelle calculée sur la production ; une avance de 70 000 € a été perçue.

Après négociation, la commune a obtenu un débit réservé de 5 l/s sur la source de Pré Michel. Un PVC a été posé par l'Entreprise TRUCHET TP pour le déverser au réservoir de la Lauze, en cas de besoin ; coût des travaux 38 000 € HT.

Pour terminer, au printemps 2023, la société EIFFACE procédera à la réfection de la route du Replat sur toute sa longueur ; travaux pris en charge par la société TRUCHET TP, en compensation des dégradations occasionnées par ses engins accédant à la centrale et à la prise d'eau en travaux.



La Vie Pratique

HYDROELECTRICITE



Saint Rémy : autrefois...

LE CHEF-LIEU :

Un hameau aux multiples commerces...

Il n'y a pas si longtemps où on trouvait de tout, ou presque, à Saint Rémy dans ce qui s'appellerait des commerces de proximité : mercerie, épicerie, modiste, boucherie, ... Voici quelques exemples :

Le bar-épicerie Clappier :

Ce bâtiment situé en amont de l'ancienne école aurait été auparavant un couvent. En 1920, le grand-père de Pierrot Clappier l'achète et y installe son fils à la tête d'un café et de l'épicerie tenue par son épouse. La famille s'agrandissant, le bar-épicerie est repris, en gérance, par Séraphin Brun.



Saint Rémy : autrefois...

LE CHEF-LIEU :

Un hameau aux multiples commerces...

En 1952, Pierrot Clappier reprend les rênes de la boutique, secondé, après son mariage en 1953, par Jacqueline. L'épicerie est toujours tenue par sa maman et sa sœur Lisette.



L'ensemble est devenu le Bar-Restaurant-Hôtel d'Arpington, fréquenté à la fois par une clientèle locale et par des vacanciers venus goûter les charmes de la montagne, ravis, sans doute, de disputer des parties de boules (lyonnaise) sur le terrain d'à côté !

Plus tard, dans les années 70, l'hôtel-bar est vendu, Pierrot ouvre un tabac-souvenirs-articles de pêche dans sa maison voisine.



Saint Rémy : autrefois...

LE CHEF-LIEU :

Un hameau aux multiples commerces...

Le café Fournier :

Située au carrefour central de la commune, cette maison fut construite entre 1939 et 1945 par Léon Fournier et Max Mollard.



C'était un café-restaurant qui « faisait » également pension pour des vacanciers adeptes de balades au grand air. Le restaurant était en bas à droite, les chambres tout en haut. A l'étage, il y avait la salle de bal avec séances de cinéma le dimanche après-midi.



Saint Rémy : autrefois...

LE CHEF-LIEU :

Un hameau aux multiples commerces...

Chez Noëlie :

Au départ de la montée du Sandrin, cette maison étroite abritait, jusqu'en 1980, l'épicerie « Chez Noëlie ». La clientèle locale ou de passage pouvait choisir parmi les marchandises variées allant des bonbons aux chaussures et tabliers, avec tous les produits nécessaires à la vie quotidienne, que ce soit la lessive, la moutarde en vrac ou le café...



Nous tenions à remercier tout particulièrement Marie-Pierre Mondet (Clappier), Nelly Chevalier (Fournier) et Bernadette Bonato (Clappier) sans qui ces histoires ne vous auraient pas été contées...

La Vie Économique

Commerces de proximité

VivaL François DUFOUR

Alimentation Générale
Immeuble Languillère - 73660 St Rémy de Maurienne
Tél. 04 79 83 15 09
LIVRAISONS A DOMICILE

Johanna Coiffure & Esthétique

TABAC PRESSE ST REMY

Fb.me/TabacPresseRullet

ODILE RULLET
100 Route de la Lauzière
73660 Saint Rémy de Maurienne
cptstremy73@gmail.com
04 79 83 18 70

Café - Presse - Cadeaux - FDJ - Relais CA - Tabac - Pêche
Nouveaux : Paiement de proximité - Comptes Nickel

Auberge du Pont

04.79.64.34.05

épilations, soins visage, manucure,
maquillage, ongles gel et
vernis semi permanent.

ZENYTUD
institut de beauté
06 48 04 87 21

Les Lacs de Maurienne

CAMPING - CARAVANING - LOCATION - VENTE

Ouvert toute l'année :
06.21.63.72.68.

La farandole des costumes
Claire Pesenti

Création - Location de costumes
280, Montée du Sandrin
73660 St Rémy de Maurienne
Sur Rendez-Vous
Tél. 06 68 60 05 86

Goring Jennifer

SELLIER GARNISSEUR

170 route de la Lauzière
73660 Saint-Rémy-de-Maurienne

06 63 03 58 39

goring.jennifer@hotmail.fr

www.jg-realisations.com

Pizzas à emporter –
06.63.84.21.14
Dimanche à partir de
17h30 sur parking
Agence Postale
Communale.



Nouvelles entreprises

CORTESE
AGENCEMENT & DÉCO

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR,
PLACO, ISOLATION, PEINTURE,
RELEVEMENT SOL
CRÉATION SUR MESURE

Ludovic CORTESE : 06 31 35 36 88
Virginie LOMBARD : 07 84 37 39 57

cortese.agencement@gmail.com

Isabelle Strugala

Service de nettoyage intérieur et extérieur

06 50 94 63 23

73660 Saint Rémy de Maurienne isabelle.strugala73@gmail.com

A+Glass ST JEAN DE MAURIENNE
AVENUE D'ITALIE - NUM 10
73300 ST JEAN DE MAURIENNE

A+Glass ST REMY DE MAURIENNE
300, RUE DU LAC BLEU
73660 ST REMY DE MAURIENNE

saint-jean-maurienne@aplusglass.com

Tél : 04 56 96 34 97

www.aplusglass.com

Afin de recenser les nouvelles activités professionnelles, faites-vous connaître en Mairie et vous apparaîtrez lors de la prochaine édition.

La Vie Économique

Zone Industrielle : François Horteur

Martin LOUVIOT
Gérant

Mobile : 07 81 92 24 27 | Email : contact@alpad.fr
Z.I. François HORTEUR, Bâtiment SOREA 73660 SAINT RÉMY DE MAURIENNE

ALPAD
ALPES ACCÈS DIFFICILES

GESTION DES RISQUES & ACCÈS DIFFICILES
alpad.fr

- ▶ TRAVAUX D'ACCÈS DIFFICILES EN MILIEU AÉRIEN ET CONFINÉ
- ▶ CONSEIL, ASSISTANCE ET ENCADREMENT TECHNIQUE
- ▶ SÉCURISATION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR
- ▶ CONTRÔLE INITIAL ET PÉRIODIQUE



MENUISERIE ESCALIERS MEUBLES
Menuiserie artisanale bois, fenêtres, portes, balcons, Aménagement de combles, Fourniture et pose de menuiserie PVC, volets roulants, Dépose et pose de vitres.

MONDET
Jean Claude
mason fondée en 1950

MONDET Jean-Claude
Artisan menuisier
04 79 83 17 89
06 08 47 23 54
jean-claude.mondet@wanadoo.fr
Z.I. François Horteur
73660 Saint Rémy de Maurienne



PHILIPPE GROS
bois de chauffage

TPS BONFILS
ST. REMY DE MAURIENNE



Conduite (sans jeu de mot !) par la passion de mon père, j'ai créé mon entreprise en 2015. Ma société, **TPS S. BONFILS**, spécialisée en citernes pulvérulentes, intervient en tant que sous-traitante, pour le transport de ciment et d'adjuvants destinés à la fabrication du béton sur la région Auvergne-Rhône-Alpes principalement, mais aussi dans toute la France. Elle compte à ce jour, 8 chauffeurs, investis et professionnels dans leur travail. Tout en gardant un esprit familial, je n'exclus pas l'envie d'évoluer face à l'ampleur de travail qui arrive en Maurienne avec le chantier du tunnel européen Lyon Turin (TELT). J'aime ce que je fais et je pense que cela se ressent au quotidien.

Je profite de cet article pour remercier l'entreprise SATM, filiale du groupe VICAT, qui m'a fait confiance dès les premiers instants. Un exemple d'une très belle collaboration.

Sandrine Magne

La Vie Économique

Zone Industrielle : François Horteur



ACMP Multiservices - 06.60.85.23.53 :

- Blanchisserie industrielle



Manno TP - 04.79.59.90.69 :

- Travaux Publics



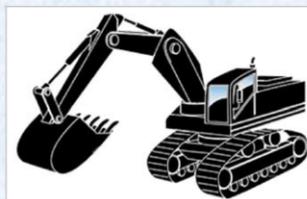
MK Espace - 07.69.37.14.84 :

- Plomberie-Sanitaire
- Climatisation
- Bois
- Isolation



ARNOUL TP - 06.79.28.82.75 :

- Maçonnerie



MTPE - 06.09.96.05.78 :

- Travaux Publics
- Petits travaux



Durbet Louis - 06.61.57.61.28 :

- Ebénisterie



PERON MK Fenêtres - 06.58.45.77.75 :

- Fenêtres PVC-Alu-Bois
- Volets roulants
- Portes extérieures et intérieurs
- Portails et portes de garage



Picollet TP - 06.80.63.07.48 :

- Travaux Publics



SEREM Electronics - 04.79.64.14.44 :

- Fabrication de matériel électronique



ROLANDO Paëlla - Couscous - 06.75.42.51.22 :

- Paëlla et couscous géants



Technibox - 06.62.08.90.49 :

- Fabrication de solution plastique sur mesure



Scierie Métral Anthony - 06.85.36.36.09 :

- Scierie
- Chalets de loisirs
- Abris de jardin / Abris bus
- Garages
- Mazots savoyards



Transports Chaumaz - 04.79.83.22.75 :

- Messagerie
- Expéditions
- Stockage



SEKA Renov - 06.48.53.45.74 :

- Rénovation et Agencement



Transports Jacquemoz - 04.79.05.36.01 :

- Transports internationaux
- Logistique



Gate France by Johnson Electric - 04.79.83.13.52 :

- Fabrication d'autres équipements automobiles

La Vie Communale

Maison d'Assistantes Maternelles « Les Petites Marionnettes »

Cette année 2022 a été marquée par l'arrivée dans l'équipe de Pascaline. Notre capacité d'accueil est de nouveau de douze places. Le projet d'accueil en semi-plein air est mis en place et apprécié de tous: enfants, parents et nounous. Nous profitons du jardin par tout temps : pas de répit pour le bac à sable XXL. Les enfants sont libres, heureux et font le plein de vitamines D quotidiennement. Des temps fort ont été organisés en compagnie des parents tout au long de l'année afin de partager tous ensemble de précieux moments de convivialité.



Pour la rentrée de septembre, des places sont encore disponibles. Vous pouvez dès à présent les réserver..

Caroline : 06.40.82.17.71 - Pascaline : 06.60.26.86.86 - Virginie : 06.58.90.27.20

Ces âmes parentales

Caroline – 06.40.82.17.71



Depuis presque une décennie, je mets tout mon cœur à l'accueil et l'épanouissement des enfants. Il est temps pour moi d'évoluer et de prendre soin des parents en leur proposant un accompagnement parental. En quoi cela consiste ?

Et bien, je peux leur donner des clefs pour arrêter de crier, pour comprendre le comportement de leur enfant, pour comprendre leur réaction face à leurs enfants. Je suis là aussi pour les écouter, les conseiller, les guider. Mon rôle est de leur permettre de retrouver un équilibre familial, aider chacun d'entre eux à trouver sa place, à se

trouver. Je suis là pour que chacun prenne conscience de l'importance et de l'impact de son environnement sur le développement émotionnel de l'enfant. Parce que dans éducation positive il y a éducation, j'accompagne le parent pour qu'il endosse réellement et positivement son rôle de tuteur...

Chaque essai, chaque moment plus positif que celui d'avant est un pas de plus vers la sérénité familiale et le développement émotionnel de l'enfant.

La Vie Communale

Assistantes maternelles agréées

BERLEMONT Nathalie	110 Impasse du Verney	06.67.67.01.27
CAILLIE SON Fabienne	650 Rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
FAURE Aurélie	100 Chemin des Brosses	06.75.94.88.01
GODET Sophie	330 Montée du Sandrin	06.24.18.72.97
MERLEVEDE Aurélie	40 Montée de Georgeran	06.21.96.20.91
PESENTI Céline	30 Chemin des Brosses	06.29.55.19.30

Halte-Garderie & Micro-Crèche

Deux structures de garde de jeunes enfants (*Saint Etienne de Cuines et Saint Rémy*) sont gérées par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre :

A Petits Pas :

La micro-crèche « A Petits Pas » à Saint-Rémy-de-Maurienne offre 12 places par jour en accueil régulier.

Horaires et effectifs :

Ouvertes du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, elles accueillent les enfants de 10 semaines à 5 ans révolus, pour des besoins de garde réguliers ou occasionnels. Au total, quatorze agents veillent au bien-être et au développement de ces enfants. Les enfants peuvent être accueillis de manière fixe (nous proposons des contrats de garde régulière, de la demi-journée à la semaine complète) ou de manière occasionnelle, en réservant d'une semaine sur l'autre.



La Vie Communale

Chez François...



François Dufour, gérant de la supérette Vival de St-Rémy, qui ne le connaît pas ?

Arrivé dans la commune en 2002 en tant que commerçant de proximité, il est heureux, souriant et aimable, de l'aube jusqu'au crépuscule.

Chez François, c'est plus qu'un magasin, c'est l'épicerie « à l'ancienne ». Tout en faisant ses courses, en patientant dans la file à la caisse, on peut bavarder, plaisanter ou même parler sérieusement. Les nouveaux arrivants dans la commune sont sûrs de trouver là un lieu d'échange et de renseignement. Ainsi peuvent se transmettre les informations et les nouvelles. C'est de la communication directe !

François propose beaucoup de produits de la vie quotidienne à des prix très raisonnables ainsi que des services tels que la commande par téléphone et la livraison à domicile qui va avec. Il prend alors des nouvelles de personnes qui ont du mal à se déplacer. Voilà pourquoi la clientèle est fidèle, qu'elle soit rémilienne ou provenant des villages voisins de St-Léger à La Chapelle. C'est bien ce qu'on appelle du lien social. Et c'est gratuit !

François travaille aussi avec les producteurs locaux et ne refuse jamais de mettre en rayons du fromage, du miel, de la bière et des légumes. Un commerce de proximité, avec une offre de produits locaux, s'inscrit dans une démarche citoyenne partagée de dynamisation de l'économie locale. Lien économique !

Il coche vraiment beaucoup de cases notre épicier !

Une ombre cependant au tableau : François prend sa retraite en 2023 et passe la main à...quelqu'un qui va devoir endosser ce costume de commerçant généreux et disponible.

Difficile...mais pas impossible.

Rappelons qu'en 2022 le trophée « La Maurienne va vous surprendre » organisé par Le Dauphiné Libéré a été attribué à François Dufour dans la catégorie Commerces de proximité. La commune avait été sollicitée pour fournir une liste de candidats et François y figurait en bonne place.

La Vie Communale

Le Triathlon de La Madeleine

Le 20 août, 6h : fraîcheur matinale, ciel couvert et pourtant les organisateurs et les bénévoles s'activent déjà pour peaufiner la mise en place au bord du Lac Bleu : accueil des concurrents, parc à vélos, bouées sur le lac. Déjà des coureurs arrivent en vélo depuis Saint François Longchamp.

7h20 : le premier départ est imminent. Les concurrents de la XL s'échauffent, conscients du rude moment qui les attend. Les voilà partis : 1700m de nage, 111km de vélo, 16km de course à pied. A noter que le premier concurrent qui sortira de l'eau est une femme !

Vite enlever la combinaison, enfiler les chaussures, empoigner le vélo, jeter au passage ses affaires dans le casier et en route !

Le parc à vélos se remplit à nouveau. 9H : deuxième départ, celui du parcours M : 1300m de nage, 53km à vélo, 8km de course à pied.

10h : départ du parcours S qui semble « facile » par rapport aux deux autres mais éprouvant tout de même : 700m de nage, 20km de vélo, 4km de course à pied.

Le calme est revenu, la suite se passe sur la route et à St-François. Ici il faut ranger, à nouveau les bénévoles entrent en action.

L'organisateur de cet évènement est « Idée'Alpes », la commune mandante est Saint François Longchamp et la commune de Saint Rémy est tout de même bien mise en valeur en tant que lieu de départ des épreuves. Pour ceux qui ne l'ont jamais vu, c'est un spectacle étonnant, 250 nageurs qui s'élancent, 500 paires de bras qui se mettent à mouliner, et puis la sortie de l'eau pour prendre le large à vélo...

(Des vidéos sont disponibles sur internet : le résumé pour Canal+ ou le reportage de Maurienne TV)

Alors rendez-vous au mois d'août 2023, avec si possible plus de bénévoles et plus de spectateurs prêts à admirer et encourager ces sportifs qui vont « en baver » pour la recherche du dépassement de soi... A noter que les inscriptions sont ouvertes et que les concurrents sont aussi nombreux qu'en 2022.



La Vie Communale

« L'échappée Belle » ultra trail de Belledonne



L'Echappée Belle 2022 est de nouveau passée à Saint Rémy de Maurienne

Au Plan du Lai, ravitaillement surprise pour les coureurs qui, avec beaucoup de soulagement, se sont désaltérés avant d'attaquer la Pointe de Rognier.

Merci à tous les bénévoles rémiliens

La 11^{ème} édition de l'Echappée Belle aura lieu les
25, 26 et 27 août 2023 !

La Vie Communale

LDHD : Le Dernier Homme Debout

Retour sur une course qui a mis à l'épreuve les corps et les cœurs.



Un franc succès pour la Team G-Trail qui organisait, pour la première fois, une course spéciale, la 4^{ème} en France, concept audacieux : courir 7 km avec 280 m de dénivelé en 1h, de 1 à 24 fois. Une course d'endurance, de mental où plus de 100 coureurs ont répondu présent cette année. Six d'entre eux ont bouclé les 24 tours !

Un grand bravo à eux, aux coureurs DIABLEU et à tous les participants qui ont osé relever notre challenge. Défi d'organisation, casse-tête de logistique, tout cela n'aurait été possible sans le soutien financier de tous nos partenaires, merci encore à eux, de la mairie qui a validé notre projet aux premières heures et sur qui nous avons pu nous appuyer, employés communaux, matériels, ... Un grand merci à nos près de 80 bénévoles, qui ont répondu présent, le jour et la nuit pendant 48 heures, aux fourneaux ou dans l'ombre d'un LDHD réussi !

L'engouement est de mise, nous serons encore plus nombreux l'année prochaine, on vous dévoile donc la date de la deuxième édition : 28 et 29 octobre 2023.

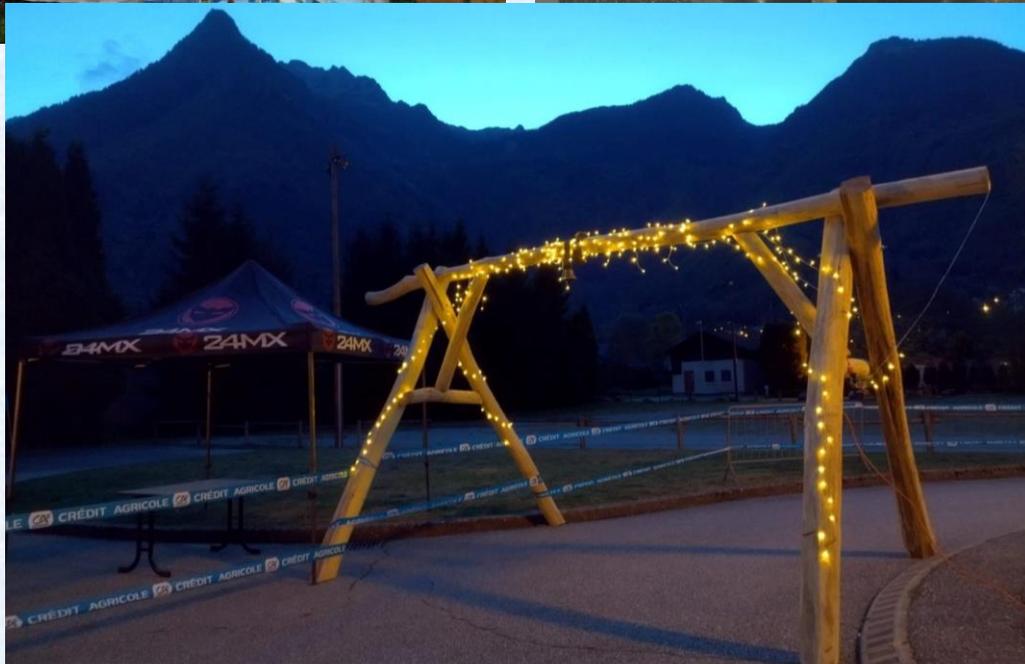
On prend les mêmes et on recommence, un petit groupe détaché qui a beaucoup œuvré, des exposants pour le village, un speaker, des danseuses, des majorettes et la team entière qui a répondu présente.

Encore un grand merci à tous pour tout, on touche de près aux valeurs véhiculées par notre association.



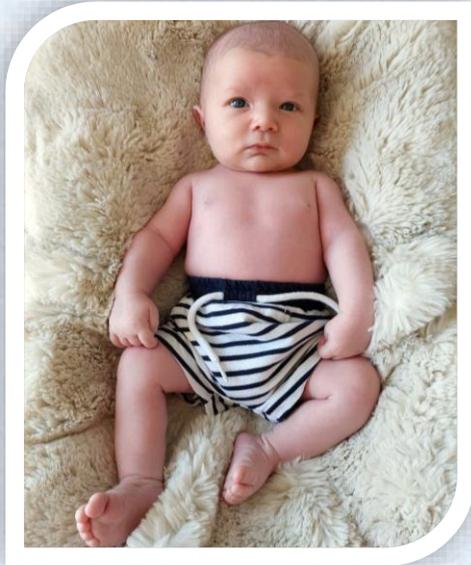
La Vie Communale

LDHD : Le Dernier Homme Debout

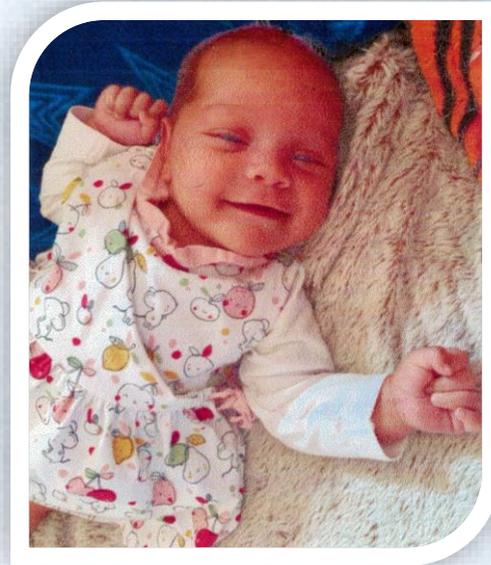


État Civil

NAISSANCES



ARLAUD Priam



AUBRY Kiara



BARENTIN Eden



BLOT BETRANCOURT Loup



CARO Arthur & Hugo



PASERO DOMPNIER Lily

État Civil

MARIAGES

- AUFRERE Claire /
CHAMOUSSET Hubert
(photo)
- BENARD Céline /
GUILLOU Maxime
- BOCQUET Mélanie /
BALDI Nicolas
- HAUDRECHY Sandra /
LAMBERT Michel
- MELLAN Laura /
FRUMILLON Antony
- MOREAU Charlotte /
LO BASSO Frédéric
(photo)
- SCHIZZAROTTO Laure /
GODET Hervé



DÉCÈS

BRUN Serge

CHAMORAND Renée

DEBROAS Pierre

GIROLLET Pierre

LAURENT Jean-Marie

MILLERET Alain

MONDET Marcelle

PESENTI Victor

VANNIEUWENEUYSE Michel

Démarches Administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées)
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité en cours de validité 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
Livret de famille	Mairie du domicile	Date et lieu de mariage, état civil des conjoints, prénoms, date et lieu de naissance des enfants
Carte nationale d'identité	Mairie de St Jean de Maurienne et Modane (sur rendez-vous)	<p>Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une photo d'identité conforme aux normes • Justificatif de domicile : original • Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois : original <p>MAJEURS : ajouter ancienne carte d'identité. Pas d'acte de naissance pour un renouvellement MINEURS : joindre la carte d'identité du parent faisant la demande. Si première demande joindre un acte de naissance</p>
Passeport biométrique	Mairie de St Jean de Maurienne et Modane (sur rendez-vous)	<ul style="list-style-type: none"> • Votre carte d'identité : original + photocopie • Une photo d'identité conforme aux normes • Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place • Timbres fiscaux : 86 € (achat en ligne) • Justificatif du domicile : original + photocopie
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	1 demande sur papier libre comportant l'état civil du demandeur, son adresse et sa filiation ou sur https://www.extrait-casierjudiciaire.net/
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité du recensé, Livret de famille des parents

UN VILLAGE PROPRE !

- 
- **Déchets sauvages**
 - **Haies débordantes**
 - **Brûlage Végétaux/Déchets**
 - **Nuisances sonores**
 - **Crottes de chien**